
A. RYAD /LJI

DES MORTS ET DES ARMES SAISIES

UNE GARNISON DES FAR ATTAQUÉE DANS LE SUD DU MAROC

Page 16

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6913- MERCREDI 10 FÉVRIER 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

246 nouveaux cas et 6 décès en 24 heures

Page 2

CYBERCRIMINALITÉ

L'ALGÉRIE CIBLÉE PAR UNE GUERRE ÉLECTRONIQUE STRUCTURÉE



L'Algérie, qui s'efforce de produire un contenu numérique «prudent et professionnel», est ciblée par des parties étrangères à travers une guerre électronique structurée. C'est ce a indiqué hier le porte-parole du gouvernement et ministre de la Communication, Ammar Belhimer, soulignant que la cybercriminalité est devenue une réalité inquiétante.
Page 3

POURSUIVANT LEURS ÉTUDES EN RUSSIE

Des étudiants bloqués font appel aux autorités

Page 2

LA BANQUE D'ALGÉRIE RÉDUIT LE TAUX DES RÉSERVES OBLIGATOIRES À 2%

Souhil Meddah : «Une mesure accompagnatrice, sans plus»

Page 4

EMIGRATION CLANDESTINE

Entre harga et recherches auprès du Consulat de Tunisie

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D INFORMATION FOND LE 28 MARS 1990 ISSN 1111-0115.

PLUS DE 50 000 OISEAUX INFECTÉS

Apparition d'un foyer de grippe aviaire à Oum El Bouaghi

UN FOYER de grippe aviaire hautement pathogène H5N8 a été découvert le 17 janvier dernier dans une ferme à Aïn Fekroun dans la wilaya d'Oum el Bouaghi, selon l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

« Il s'agit d'un élevage de poules pondeuses de 29 semaines ayant présenté des signes cliniques évocateurs de l'influenza aviaire », précise la même source, ajoutant que 50 000 oiseaux infectés sont morts et 1 200 autres ont été abattus.

Le H5N8 est le virus qui provoque l'influenza aviaire, une maladie qui survient chez les volailles, avec les symptômes nerveux, digestifs, cardiaques et respiratoires. le virus s'attaque aux volailles : oies, canard, cygnes, tadornes et bernaches dans le faune sauvage, canards, oies, poules et dindes chez les animaux d'élevage.

Il présente un risque élevé pour les élevages puisqu'il est particulièrement pathogène pour tous les oiseaux, les canards aux oies en passant par les poules, qu'ils soient sauvages ou non. en cas d'infection, les volailles peuvent mourir en seulement quelques jours.

Cette forme de grippe aviaire, issue de sous-type H5N8 de virus, n'est pas transmissible à l'homme, qui peut donc continuer à consommer les produits issus de ces volailles sans risque. Suite à cette annonce, les éleveurs de volaille de la wilaya d'Oum El Bouaghi et des régions limitrophes se sont réunis hier avec les représentants du ministre de l'agriculture et la direction de l'agriculture de la wilaya.

N. M.

SKIKDA

Lancement de la campagne de vaccination

LA CAMPAGNE de vaccination contre le virus du Covid-19 a débuté mardi à la polyclinique M'barek Zohra du chef-lieu de wilaya de Skikda.

Un premier lot de 1.020 doses du vaccin «AstraZeneca» a été livré à la wilaya de Skikda et stocké dans le respect des conditions requises, a indiqué le directeur de wilaya de la santé et de la population, Mahieddine Tiber qui a assuré que toutes les conditions ont été mises en place pour garantir le bon déroulement de cette campagne.

Le même responsable a précisé qu'une liste est mise à la disposition des citoyens pour inscrire leurs noms et seront ensuite appelés à connaitre le rendez-vous de leur vaccination.

Six (6) points de vaccination ont été prévus au niveau des polycliniques M'barek Zohra et de la cité 700 logements du chef-lieu de wilaya ainsi que des polycliniques de Bir Farina, Sidi Mezghiche, Ain Kechra et Bounoghra.

La vaccination concernera, dans une première phase, les staffs médicaux et paramédicaux et les autres personnels du secteur de la santé ainsi que les personnes atteintes de maladies chroniques et celles âgées de plus de 65 ans, a-t-il déclaré, précisant que lorsque les quantités suffisantes de vaccin seront disponibles, la vaccination sera étendue aux 43 polycliniques et 83 salles de soins de la wilaya avec la constitution d'équipes mobiles pour couvrir les zones d'ombre.

Dr. Ahmed Ziari, inspecteur à la direction de la santé, a été le premier à avoir reçu le vaccin et a affirmé «qu'il ne faut pas avoir peur de la vaccination qui devra permettra de contenir l'épidémie et réduire les cas de décès». Le lancement de l'opération de vaccination s'est déroulée en présence du chef de l'exécutif local, Abdelkader Bensaïd.

S. N.

POURSUIVANT LEURS ÉTUDES EN RUSSIE

Des étudiants algériens bloqués font appel aux autorités

Plus de 250 étudiants algériens poursuivant leurs études en Russie n'arrivent toujours pas à regagner leurs universités. La fermeture de l'espace aérien et le confinement dus à la pandémie de la Covid-19 ont mis ces étudiants dans l'embarras.



Issus de plusieurs wilayas du pays, ces étudiants, désemparés, lancent un appel pressant aux autorités compétentes afin qu'elles leur permettent de regagner leurs universités. Dans une correspondance parvenue à la rédaction du Jeune Indépendant, ces étudiants, estimés à plus de 250, se disent toujours en attente de la programmation d'un vol pour regagner leurs universités en Russie. «Nous souhaitons que les autorités algériennes prennent en charge notre problème», a déclaré Hichem Djaker, l'un des étudiants bloqués que le Jeune Indépendant a contacté. Ce dernier nous a expliqué que l'année universitaire a commencé en septembre 2020. «Suite à la situation de la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19 et à la fermeture des frontières, nous avons était contraints de continuer nos études en ligne et nous avons fait preuve de sérieux et de compréhension face à cette situation », a-t-il indiqué, avant d'ajouter que «malheureusement, nous avons été informés par les autorités russes et nos universités que cela ne serait plus possible à partir du 8 février 2021, ce qui correspond au début du deuxième semestre de l'année universitaire». Hichem a tenu à préciser que la plupart des étudiants n'ont toujours pas de visas d'études ou que ces derniers ont déjà expiré. Il a ajouté que la plupart des étudiants ont payé les frais de scolarité et que d'autres étudiants ont un stage pratique à faire, d'où l'obligation de leur présence au niveau des entreprises. Par ailleurs, l'étudiant n'a pas manqué de porter à notre connaissance qu'après avoir contacté l'ambassade de Russie en Algérie, où rien n'a été fait concernant leur situation, ils ont été reçu par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum. Celui-ci, a-t-il dit, s'est montré étonné de notre situation. Désemparés, et sachant que les autorités du pays ne semblent pas près de rouvrir les vols à destination de l'étranger, pour cause de crise sanitaire, ces étudiants lancent un appel aux autorités compétentes pour prendre en charge leur problème, et ce en organisant des vols spéciaux vers la Russie afin qu'ils puissent regagner leurs universités.

Lynda Louifi

COVID-19 EN ALGÉRIE

246 nouveaux cas, 186 guérisons et 6 décès en 24 heures

UNE LÉGÈRE hausse de cas positifs de la Covid-19 a été observée hier en Algérie, avec 246 nouvelles contaminations, 186 guérisons et six décès, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de la pandémie à 109.559, des guérisons à 75.055 et celui des décès à 2.924.

Trois wilayas ont enregistré une hausse importante du nombre de contamination durant les 24 dernières heures, avec plus de 15 cas, à leur tête la wilaya d'Oran qui a recensé 38 contaminations.

«246 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 186 guérisons et six décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 109.559, des guérisons à 75.055 et celui des décès à 2.924», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à plus de 249 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 0.50 cas pour 100.000 habitants.

Trois wilayas ont enregistré une hausse importante du nombre de contaminations en 24 heures, à savoir Oran (38 cas), Alger (30 cas) et Boumerdes (17 cas).

Les wilayas, d'Alger (16.577 cas), Oran (11.348 cas), Blida (8.216 cas), Sétif (5.208 cas) et Bejaia (4.442 cas) représentent à elles seules près de 42% des cas de contamination et plus de 30% des décès enregistrés sur le territoire national. Pr Fourar a également indiqué que seulement 22 wilayas n'ont enregistré aucun cas au coronavirus et 20 autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que 6 wilayas ont enregistré dix cas et plus.

Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourar a fait état d'une légère hausse, avec 25 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (23 cas la veille).

Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques.

A l'échelle mondiale, la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins 2.340.507 morts depuis l'apparition de la Covid-19 fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles.

Plus de 107.131.877 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie et au moins 79.011.250 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries.

Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées.

Sur la journée de lundi, 8.586 nouveaux décès et 338.210 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.492 nouveaux morts, l'Espagne (909, bilan incluant les nouveaux chiffres depuis vendredi) et le Brésil (636).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 465.083 décès pour 27.097.346 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 232.170 morts et 9.548.079 cas, le Mexique avec 166.731 morts (1.936.013 cas), l'Inde avec 155.158 morts (10.847.304 cas), et le Royaume-Uni avec 112.798 morts (3.959.784 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 185 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Slovénie (175), le Royaume-Uni (166), la République tchèque (163) et l'Italie (151).

L'Europe totalisait hier 777.558 décès pour 34.705.603 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 621.002 décès (19.624.793 cas), les Etats-Unis et le Canada 485.902 décès (27.903.793 cas), l'Asie 245.184 décès (15.513.247 cas), le Moyen-Orient 99.620 décès (4.946.247 cas), l'Afrique 95.533 décès (3.681.519 cas), et l'Océanie 945 décès (31.804 cas).

Mohamed Mecelti

CYBERCRIMINALITÉ

Belhimer met en garde contre une guerre électronique structurée

L'Algérie, qui s'efforce de produire un contenu numérique «prudent et professionnel», est ciblée par des parties étrangères à travers une guerre électronique structurée.

C'est ce a indiqué hier le porte-parole du gouvernement et ministre de la Communication, Ammar Belhimer, soulignant que la cybercriminalité est devenue une réalité inquiétante. Cette dernière, a précisé le ministre, n'est pas une résultante du progrès technologique mais une dérive du mésusage de ces innovations techniques. Lors d'une journée d'étude initiée par l'APN sur «la cybercriminalité et ses répercussions sur la sécurité nationale et celle du citoyen», M. Belhimer a affirmé que la criminalité électronique est plus dangereuse que les crimes et les guerres traditionnels, en prenant appui sur des programmations dans le monde virtuel, lesquelles ont provoqué, dans la plupart des cas, des drames tels que le suicide. Selon le porte-parole du gouvernement, «certaines parties étrangères ont parié sur l'échec du processus démocratique conduit à bon port par les élection libres et le mouvement populaire». «Cette guerre acharnée cible les institutions de l'Etat, et à leur tête, l'Armée nationale, qui ne lésine pas sur les efforts pour défendre, avec ferveur, la sécurité et l'unité nationales», a-t-il dit, ajoutant que «les affiliées de l'institution militaire font face aux desseins des aventuriers qui usent de prête-noms ou qui dissimulent leur l'identité en divisant les rôles dans l'espace bleu». La cybercriminalité prend des allures encore plus inquiétantes, a poursuivi le ministre, et ce à travers «la manipulation des jeunes et le lavage de cerveau dans l'intention de semer la division et la violence entre les Algériens». Notons que 70% des Algériens consultent la presse électronique pour s'informer, via leurs smartphones. M. Belhimer a souligné qu'il est urgent de faire barrage aux crimes électroniques en se focalisant sur «la souveraineté cybernétique», laquelle devrait s'articuler sur la production d'un contenu national de qualité pour alimenter les sites électroniques d'information et les plates-formes scientifiques, puis la sécurisation de la Toile à même de consacrer la souveraineté de l'Etat dans le domaine de la numérisation. Une démarche, a-t-il expliqué, que le département de la Communication veillera à concrétiser à travers l'exigence de la domiciliation dans le domaine «.dz» en ce qui concerne les sites électroniques qui opèrent dans le cadre du décret exécutif promulgué récemment et relatif à l'activité de la presse électronique.



De même, le ministre a estimé que les moyens de sécurisation de la navigation sur le Net sont multiples et diffèrent en fonction du type de crime électronique, citant, à titre d'exemple, l'attestation «SSL» ou encore la clé publique permettant de s'assurer de l'identité des propriétaires des sites. A en croire ses assertions, 85% des sites électroniques algériens ne disposent pas de cette attestation de protection, selon une étude conduite par l'observatoire, le Groupement algérien des acteurs du numérique (GAAN). Il a tenu à étayer ses propos : «Les services de la police judiciaire ont enregistré, l'année dernière, une augmentation du taux de la cybercriminalité estimée à 23% par rapport à l'année précédente». Face à l'aggravation de ce phénomène, l'encadrement et la régulation de la sphère numérique nécessite, a recommandé le ministre, de mettre en place des programmes de qualité à l'effet de sensibiliser sur les dangers liés à la cybercriminalité, non sans mettre l'accent sur la responsabilité des parents dans l'accompagnement de leurs enfants en la matière. Ils doivent ainsi, a-t-il ajouté, veiller à assurer une utilisation sécurisée d'internet dans le milieu familial.

Le premier responsable du secteur voit aussi l'impératif «de mettre en place des textes juridiques coercitifs contre les personnes impliquées dans des crimes cybernétiques», rappelant, dans ce sens, les dispositions du code pénal dans l'article 196 bis. Ce dernier, a-t-il noté, prévoit «une peine d'une année à trois ans de prison et une amende allant de 100 000 à 300 000 dinars contre toute personne diffusant volontairement des fausses informations, et ce quel que soit le support médiatique utilisé».Et si le porte-parole du gouvernement estime que la lutte contre le phénomène de la cybercriminalité implique les différents acteurs et institutions, à l'image des mosquées, des établissements scolaires et des médias ainsi que la société civile, les spécialistes des médias numériques, quant à eux, recommandent, comme meilleure panacée, «une éducation aux médias» au profit des usagers du Net à même de se prémunir contre les dangers que comporte l'écosystème médiatique alternatif.

Aziza Mehdid

LOI ÉLECTORALE

Talaie El Hourriyet plaide pour le renforcement de l'indépendance de l'ANIE

LE PRÉSIDENT du parti Talaie El Hourriyet par intérim, Abdelkader Saadi, a plaidé mardi pour le renforcement de l'indépendance de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) dans l'avant-projet de révision de la loi organique relative au régime électoral, en proposant que ses membres «soient élus et non pas désignés».

Lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation des propositions de Talaie El Hourriyet concernant l'avant-projet de révision de la loi électorale, M. Saadi a précisé que «soucieux de la consécration de l'indépendance de l'Autorité nationale indépendante des élections, créée en 2019», le parti «propose que les membres de celle-ci soient élus et non pas désignés», appelant au renforcement de ses prérogatives afin qu'elle ne soit pas une simple administration budgétivore.

Après avoir salué la démarche du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à conférer aux institutions du pays une légitimité issue de la volonté populaire à travers la révision de la loi organique relative aux élections, il s'est félicité du mode de scrutin avec liste ouverte prévu dans la mouture, rappelant que c'était une revendication de son parti. Saadi a, par ailleurs, appelé à la suppression de l'article 176 de l'avant-projet de loi qui exige des partis l'obtention de 4% des suffrages exprimés lors des précédentes échéances électorales.

Selon lui, les listes indépendantes ne sauraient en aucun cas remplacer les partis politiques.

Concernant le contrôle de la campagne électorale, il a appelé à la suppression de la collecte des signatures pour barrer la route à la fraude et à l'argent sale.

Certains termes figurant dans l'avant-projet de loi doivent être explicités, a-t-il estimé, réaffirmant l'attachement de son parti à la revendication relative à la dissolution du Parlement actuel.

Au terme de la conférence, le responsable de Talaie El Hourriyet a souhaité au président de la République un prompt rétablissement pour la poursuite de la construction de la nouvelle Algérie avec des institutions fortes à la hauteur des ambitions du peuple algérien.

Saadi a aussi salué les efforts des personnels de santé, des corps de sécurité et de la Protection civile dans la lutte contre l'épidémie de Covid-19.

M. D.

NAZIH BERRAMDAN :

«La nouvelle Constitution associe la société civile à la gestion des affaires publiques»



LE CONSEILLER auprès du président de la République chargé de la société civile et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, a affirmé mardi à Oum El Bouaghi que «la nouvelle Constitution consacre l'association de la société civile à la gestion des affaires publiques».

Intervenant lors d'une rencontre de concertation avec les acteurs de la société civile tenue à la salle de délibérations de l'APW, M. Berramdane a déclaré que la Constitution dispose que cette association sera organisée par «des lois de sorte à générer des mécanismes nouveaux et des incitations à la société civile qui lui permettront de faire un bond qualitatif et à son rôle classique de devenir institutionnel et professionnel effectivement complémentaire du rôle des institutions de l'Etat».

«L'objectif est de parvenir à hiérarchiser les priorités et les besoins des citoyens à travers la société civile et de les adapter aux priorités de l'Etat en vue de prendre les décisions correctes», a ajouté Berramdane, estimant que cela s'opère «à travers la concertation entre la société civile et les institutions de l'Etat et des rapports non pas conflictuels mais complémentaires ainsi que de la compréhension juste des rôles de chaque partie».

Evoquant les objectifs de l'Etat et de ses institutions concernant l'amélioration du niveau de vie du citoyen, M. Berramdane a relevé que le président de la République Abdelmadjid Tebboune a toujours mis en valeur le rôle de la société civile et a appelé à lui accorder un rôle plus grand et à la considérer en tant «qu'allié et partenaire».

Il a également rappelé l'affirmation «chargée de sens» du président de la République que «la société civile constitue le premier allié à la droiture de l'Etat».

Le conseiller auprès du président de la République chargé de la société civile et de la communauté nationale a aussi souligné que les déclarations du président de la République s'agissant de la valorisation du rôle de la société civile ont été suivies par la constitutionnalisation de ce rôle.

Il a , dans ce sens, indiqué que la Constitution érige désormais «la société civile en partenaire dans la gestion des affaires publiques» et rappelé que le rôle des associations de la communauté nationale à l'étranger constitue un prolongement à la société civile.

Le conseiller auprès du président de la République a écouté les préoccupations et les propositions des associations présentes et a fait savoir que cette rencontre sera suivie par d'autres en vue d'améliorer le partenariat de la société civile avec les institutions de l'Etat.

T. R.

LA BANQUE D'ALGÉRIE RÉDUIT LE TAUX DES RÉSERVES OBLIGATOIRES À 2%

Souhil Meddah : «Une mesure accompagnatrice, sans plus»

Dans le but de renforcer les capacités de financement des banques dans le cadre de la politique nationale de relance et de diversification économique, la Banque d'Algérie (BA) réduit encore une fois le taux des réserves obligatoires le portant à 2%, et ce à partir du 15 février. La mesure va certes donner un peu de souffle aux banques mais ne va pas, pour autant, régler le problème de liquidité bancaire.



C'est pour la quatrième fois que la Banque d'Algérie recourt à ce mécanisme en l'espace d'une année dans le but de libérer plus de liquidité bancaire. Ce taux est passé de 10 à 2% depuis le mois de mars 2020. Le but étant de renforcer davantage les capacités de financement des banques. C'est d'ailleurs ce qu'a indiqué la Banque d'Algérie. «Cette décision est de nature à permettre de libérer, pour le système bancaire, des marges supplémentaires de liquidité à même de renforcer davantage les capacités de financement des banques, en droite ligne avec la politique nationale de relance et de diversification économique», a-t-on noté dans le communiqué de la BA.

Cependant, le recours seul à cette mesure ne peut régler le problème de liquidité bancaire qui persiste. En effet, Souhil Meddah, analyste financier, estime que la situation actuelle dans laquelle se trouve l'économie du pays ne peut être réglée par une politique monétaire. «La politique monétaire est là pour réguler et redonner de la vitesse mais elle ne donne pas de la richesse en terme absolu. Réduire le taux des réserves obligatoires n'est qu'une mesure accompagnatrice, sans plus. On doit avoir un autre mécanisme qui crée des richesses», a-t-il indiqué dans sa déclaration au Jeune Indépendant. Le financier, qui prévoit la réduction du taux des réserves obligatoires à 0%, estime que cette mesure ne va pas régler le problème. «La question n'est pas là. La question est dans l'activité elle-même. Qui est l'acteur principal qui va prendre les mesures pour réactiver les moteurs de croissance ?», a-t-il signalé, soulignant la nécessaire intervention de l'Etat, lequel, a-t-il précisé, doit engager des dépenses budgétaires et faire appel à la politique monétaire pour lui donner plus de ressources. Mais comment financer ces projets en ces temps de disette financière ? M. Meddah estime que l'Etat peut recourir à des modèles de financement, à l'instar du financement non conventionnel, du moins partiel, ou opter pour une politique d'open market.

Il est par ailleurs revenu sur les raisons de la situation actuelle, marquée notamment par un niveau de liquidité qui ne cesse pas de baisser et qui a contraint la BA à réduire le taux des réserves obligatoires, alors qu'elle l'avait augmenté en 2019 pour anticiper la progression de la masse monétaire, due notamment au financement non conventionnel. La crise sanitaire, qui a ralenti l'activité économique, avec des secteurs qui se sont retrouvés «en panne», est en partie responsable de ce manque de liquidité. «Les échanges entre opérateurs ont pratiquement cessé sur certains segments, bien que certains aient repris timidement. C'est ce qui fait que la Banque d'Algérie a encore eu recours à ce mécanisme en le rabaissant à 2%, et ce pour laisser un peu de souffle aux banques, lesquelles n'arrivent pas à attirer plus de liquidité et, par ricochet, à refinancer l'économie», a précisé l'analyste financier, expliquant que le taux obligatoire fait partie des instruments que la Banque d'Algérie utilise pour réguler l'espace financier.

Lilia Aït Akli

TIZI OUZOU

L'activité commerciale mise à mal par la Covid-19

De notre bureau, Saïd Tissegouine

L'ACTIVITÉ COMMERCIALE dans la wilaya de Tizi Ouzou a été mise à mal par la pandémie de la Covid-19. Sur les 87 000 commerçants et les 14 800 artisans que comptait la wilaya, 5 000 d'entre eux, faute de rentabilité, ont été contraints de restituer leurs registres du commerce. C'est ce qu'a indiqué hier Farouk Touri, coordinateur de l'Union UGCAA de Tizi Ouzou et secrétaire national de la formation professionnelle, à l'occasion du coup d'envoi des journées portes ouvertes organisées par le Centre national du registre du commerce, lesquelles s'étaleront jusqu'à demain. Notre interlocuteur a précisé : «Le commerce dans notre wilaya était déjà en difficulté depuis longtemps, et la pandémie du coronavirus n'a fait qu'aggraver la situation.» Farouk Touri, préférant la statistique comme argument, a relevé que durant l'année 2019, le Hirak, avec ses manifestations hebdomadaires, a été à l'origine de la baisse, à raison de 50% environ, de l'activité commerciale, et l'apparition de la pandémie du coronavirus a fait chuter davantage l'activité. «La baisse du chiffre d'affaires des commerçants due à cette pandémie, a-t-il affirmé, est estimée entre 60 et70 %». Se basant sur des données chiffrées précises, Farouk Touri a indiqué que 62 000 commerçants sur les 87 000 que compte la wilaya sont reconnus officiellement comme sérieusement lésés suite à la pandémie du coronavirus. S'agissant des commerces les plus touchés, ce sont naturellement la restauration, les cafés, les salles des fêtes et l'artisanat. Cela s'explique par leur nature même, laquelle est indissociable du regroupement de personnes. Or, avec les restrictions imposées par les autorités sanitaires pour limiter les effets de la pandémie, les rassemblements humains sont interdits, notamment dans les espaces fermés. Certes, l'Etat a assuré des aides financières à ces commerçants frappés par l'obligation de cesser momentanément leurs activités, mais cela reste insuffisant. De mai jusqu'à août 2020, l'aide financière perçue par les 41 000 commerçants était de 10 000 DA par mois chacun. Cette aide passera à 30 000 DA du début octobre jusqu'au 5 décembre de la même année, et ce au profit de 6 000 commerçants, 8 000 artisans et 4 000 transporteurs de voyageurs, soit un total de 18 000 personnes.

Farouk Touri a estimé que la solution juste et appropriée à cette problématique reste le déconfinement à l'endroit de certains secteurs d'activités commerciales, notamment la restauration, les cafés, les salles des fêtes et l'artisanat. «Il va sans dire qu'en allant dans ce sens, a poursuivi notre interlocuteur, il sera question pour les professionnels du commerce de renforcer les mesures sanitaires au niveau de leurs établissements telles que le respect de la distanciation, l'utilisation du gel hydro-alcoolique, le lavage à grande eau et la désinfection avec des produits adéquats des lieux après service, etc. Il convient de relever, cependant, que le secteur commercial à Tizi Ouzou jouit aussi d'un certain positivisme. En effet, fini la bureaucratie et les difficultés d'accès à certaines données concernant justement ce secteur, et ce grâce à la mise en place du système de numérisation. «Bientôt, le système classique sera désormais derrière nous, a déclaré la directrice de la direction du registre du commerce de la wilaya de Tizi Ouzou, Fatma Hassoun, au Jeune Indépendant. Celle-ci a expliqué les différents créneaux existants dans le secteur commercial et les différentes formules y afférentes. Par ailleurs, à l'occasion de cette première journée de manifestation, abritée par l'espace de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri, il a été mis au service des visiteurs, à travers des tableaux d'affichage, toutes les données concernant le commerce. Il faut entendre par là le nombre de commerçants, le nombre de secteurs commerciaux… mais aussi par commune. Ainsi, le visiteur a appris qu'à la date arrêtée au 31 décembre 2019, la wilaya de Tizi Ouzou a comptait 9 658 producteurs de biens, 1 167 grossistes, 23 120 entreprises spécialisées dans l'offre de services et 6 exportateurs. Concernant le commerce non sédentaire portant l'offre de service, désormais, le concerné peut exercer son activité à travers tout le territoire national, et ce grâce au mécanisme dit «formule 627», alors qu'autrefois, il ne pouvait exercer son activité ambulante en dehors du territoire de sa commune. En somme, la Chambre nationale du registre du commerce (CNRC) a connu des avancées considérables et s'est ainsi mise au diapason de la réalité aussi bien nationale qu'internationale en matière de gestion du dossier commercial, et ce tant concernant les pièces administratives à exploiter que l'élément temporel nécessaire à cet effet. En dernier lieu, il convient de souligner qu'en dépit de l'importance de ce rendez-vous, les responsables de la wilaya n'ont pas jugé «utile» d'assister à son ouverture officielle. Seuls le président de l'APC de Tizi Ouzou, Ouhab Aït-Menguellet, et un élu de l'APW, Kamel Ouguemat, ont marqué de leur présence l'ouverture de cette manifestation, laquelle, rappelons-le, est d'une grande dimension.

COUR D'ALGER

Le mandat de dépôt de KhalidaToumi prolongé

Les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'Alger ont prolongé aujourd'hui la détention provisoire de l'ex-ministre de la Culture, KhalidaToumi, de quatre mois.

Par cette décision, les mêmes juges ont confirmé l'ordonnance du juge d'instruction relative au mandat de dépôt.

Pour rappel, l'ex-ministre a été incarcérée par le conseiller rapporteur de la Cour suprême est poursuivie pour plusieurs chefs d'inculpation notamment trafic d'influence, abus d'autorité, détournement et dilapidation de deniers publics.

Elle est par ailleurs inculpée pour négligence manifeste ayant conduit à la dilapidation de sommes faramineuses lors des manifestations culturelles que notre pays a organisé à l'instar Alger capitale de la culture arabe, Tlemcen de la culture islamique et Constantine capitale de la culture arabe.

Les chefs d'accusation et d'inculpation ont été retenues contre elle au cours des enquêtes préliminaires.L'ex-ministre du secteur de la culture au temps de l'ex-chef du gouvernement Ahmed Ouyahia est poursuivie en matière pénale dans des faits liés à la malversation.

L'ancienne militante du RCD qui a fait le déplacement au siège de la cour suprême sans qu'elle ne soit assistée par son ancienne avocate Mounia Meslem a été frappée dans un premier temps avant son incarcération sous interdiction de sortie



du territoire nationale (ISTN), Elle devra patienter quatre mois encore dans sa cellule à la maison d'arrêt d'El Harrach pour connaitre le sort qu'il lui a été réservé par les magistrats en charge du dossier.

LIBERTÉ PROVISOIRE REFUSÉE POUR OMAR BENHAMADI

Par ailleurs, les juges de la chambre d'accusation de la cour d'Alger ont refusé d'accorder la liberté provisoire à Omar Benhamadi, frère du patron du Groupe Condor dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj.La demande a été déposée par les avocats de la défense du concerné estimant qu'il présente toutes les garanties pour bénéficier de cette mesure

Il est impliqué et inculpé entre autre dans le cadre du dossier de la société pharmaceutique "GB Pharma" dont l'instruction a été ouverte par le parquet général de la cour d'Alger dans son volet relatif à la réalisation d'une usine dans la zone industrielle de Sidi Abdallah (Ouest d'Alger) et l'importation des médicaments.

OmarBenhamadi a affirmé, dans ce cadre, que la société "n'a pas bénéficié des privilèges fiscaux ou douaniers depuis sa création en 2011" et que "sa création s'est faite dans le cadre de la loi après examen du dossier d'investissement au niveau du Conseil national de l'investissement (CNI) et de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI)".

Il a en outre indiqué que son frère, qui occupait le poste de ministre de la Poste et des Télécommunications, "n'a pas utilisé son influence ni intervention auprès des deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, afin de bénéficier de privilèges et de facilitations au profit du projet pharmaceutique", mettant en exergue que les crédits "ont été accordés à la société dans le cadre de la loi et ne dépassaient pas le montant fixé par l'ANDI, soit 488 milliards de centimes". Omar Benhamadi a été entendu par le juge au sujet du marché de réalisation d'un centre pour les brûlés à Skikda, qui a été remporté par la société "Travocovia" qu'il dirige, mais qui n'a pas été concrétisé.

D'autre part, le témoin Omar Benhamadi a nié détenir une quelconque information sur la participation de son frère, feu Moussa Benhamadi, représentant du groupe Benhamadi, à hauteur de 5 milliards de centimes et 800 millions de centimes au financement de la campagne électorale de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika.

Redouane Hannachi

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE TIGZIRT
N° :...07.... D/ EPH DE TIGZIRT/2021
NIF : 408016000015045000101.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/2021

L'Etablissement Public Hospitalier de Tigzirt lance un Appel d'offres national ouvert, portant « **Approvisionnement en produits pharmaceutiques», au profit de l'Etablissement Public Hospitalier de Tigzirt, année 2021 répartie en sept (07) lots :**

- ***LOT 1 : Films Numériques***
- ***LOT 2 : Consommable général.***
- ***LOT 3 : Consommable d'anesthésie, de réanimation et d'intubation difficile***
- ***LOT 4 : Non-tissé***
- ***LOT 5 : Réactifs de laboratoire***
- ***LOT 6 : Objets de pansement***
- ***LOT 7 : Antiseptiques***

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres national ouvert peuvent se rapprocher du **Bureau des Marchés** de l'Etablissement Public Hospitalier de Tigzirt, rue Ahmed Chafai, Tigzirt pour retirer le cahier des charges en contrepartie de la remise d'un récépissé de paiement de la somme non remboursable de mille cinq cent dinars algérien (**1.500,00 DA**) à l'ordre du trésorier intercommunal de Tigzirt représentant les frais de documentation et de reprographie.

Peut participer à cet appel d'offres ouvert faisant l'objet du présent avis, toute personne physique ou morale régulièrement inscrite au registre de commerce ayant la qualité requise et les moyens nécessaires pour pouvoir honorer ses engagements et ce conformément aux dispositions du cahier des charges et remplissant les conditions suivantes :

❖ **Pour les lots du 01 à 07 :**
Iinscrit au registre de commerce ayant la qualité de fabricants, importateurs, distributeurs, grossistes, détaillants.

Les offres doivent comporter **un dossier de candidature**, **une offre technique** et **une offre financière.**

Remarque : l'Article 07 du Cahier des Charges précise le dossier complet des soumissions.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière seront insérées dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence de l'appel national ouvert ainsi que la mention **« Dossier de candidature », « Offre technique », « Offre financière »** selon le cas.
Ces trois (03) enveloppes seront mises dans une autre enveloppe **cachetée** et **anonyme**, comportant la mention :

"A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Appel d'offres national ouvert N°02/2021 – portant « approvisionnement en produits pharmaceutiques» au profit de l'Etablissement Public Hospitalier de Tigzirt, Année 2021.

Lot (s) n°.....

La durée de préparation des offres est fixée à **Vingt (20) jours** à compter de la date de la première publication de présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), ou la presse nationale quotidienne. Le jour et l'heure limites de dépôt des offres correspondront au dernier jour de la durée de préparation des à **douze heures (12 .00 H) ;** si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :
Etablissement Public Hospitalier de Tigzirt. Hôpital IGHIL AHREZ MOHAMMED– TIGZIRT Bureau des Marchés Wilaya de Tizi-Ouzou

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de dépôt des offres à **treize heure trente (13.30 H)** au siège de l'Etablissement Public Hospitalier TIGZIRT.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **trois (03)** mois et vignt (20) jours soit **cent dix (110) jours** à compter de la date du dépôt des offres.

LE JEUNE INDÉPENDANT # 6913/ 10- 02- 2021-ANEP 2116002646

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

NIF : 001315019036056

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 Portant réglementation des marchés et des délégations de service public, la Direction des équipements publics de la wilaya de TIZI-OUZOU informe les soumissionnaires ayant participé **AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL N°22 /DEP/ 2020 DU 04/11/2020** portant **Projet** : **Réalisation et équipement du siège de la Direction de Logements et des Equipements Publics (DLEP) avec logement de fonction à TIZI-OUZOU.**

Lot N02: Mobilière de bureau.
Lot N06: installation d'un ascenseur.
Lot N07: Escalier de secours.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, l'attribution provisoire des lots cités ci-dessus s'est effectuée comme suit :

Lots	ENTREPRISE	Montant De l'offre DA/TTC	Montant corrigé DA/TTC	Note Technique /40pts	Note Financière /40pts	Note Globale /80pts	Délai	Délai De garantie	N.I.F
02	EURL SAHOUI RACHID	8 147 037,50	8 104 197,50	37,50	38,28	75,78	Une Journée	36 mois	001815108216414
06	EURL MENDJEL MANUTENTION	7 157 859,00	/	34,00	40,00	74,00	60 Jours	5 ans	001715108207883
07	Infructueux								

A cet effet, et conformément à l'article 82 alinéa 4 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public invite les soumissionnaires désirant s'informer des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières de se rapprocher de nos services dans un délai de 03 jours à partir de sa première publication.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de parution du présent Avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP auprès de l'autorité compétente.

LE JEUNE INDÉPENDANT # 6913/ 10- 02- 2021-ANEP 2116002633

COVID-19

À Wuhan, les experts de l'OMS sans certitude sur l'origine du virus

Chargée d'enquêter dans la ville chinoise de Wuhan sur l'origine de la pandémie qui a fait plus de 2,3 millions de morts dans le monde, l'équipe internationale d'experts chinois et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a donné une conférence de presse ce mardi 9 février. Ils s'en sont tenus à des hypothèses.

Après un séjour de quatre semaines à Wuhan en Chine, l'équipe internationale d'experts chinois et de l'OMS a annoncé ce mardi 9 février n'avoir pu percer les origines de la pandémie de Covid-19, jugeant hautement improbable la théorie d'une fuite d'un laboratoire mais sans parvenir à identifier l'animal responsable de la maladie.

Une transmission du coronavirus depuis un premier animal puis un deuxième avant une contamination à l'homme est l'hypothèse la plus probable , a indiqué Peter Ben Embarek, chef de la délégation de l'OMS qui vient de mener une enquête à Wuhan, le berceau de l'épidémie, dans le centre de la Chine. Cette piste demande toutefois des recherches plus spécifiques et ciblées , a-t-il ajouté.

Les travaux destinés à identifier l'origine du coronavirus responsable de la pandémie pointent en direction d'un réservoir naturel chez les chauves-souris mais il est peu probable qu'elles soient allées à Wuhan même, a déclaré Peter Ben Embarek, ce qui pourrait impliquer un animal intermédiaire. Celui-ci n'a pas encore été identifié , a pour sa part déclaré Liang Wannian, le chef de la délégation de scientifiques chinois.

En tout état de cause, l'hypothèse de la fuite du coronavirus d'un laboratoire est hautement improbable , selon le chef de la délégation de l'OMS à Wuhan. Cette ville abrite un important institut de virologie impliqué dans les recherches sur la pandémie et au cœur de certaines théories du complot.

Peter Ben Embarek a aussi déclaré qu'une transmission du coronavirus par la chaîne du froid était une possibilité et méritait de plus amples investigations.

Les experts prudents sur l'hypothèse d'une contamination par des aliments congelés

La Chine, où les premières contaminations



ont été signalées fin 2019 à Wuhan, a avancé cette hypothèse d'une arrivée du virus dans cette ville via des produits alimentaires congelés et affirmé à plusieurs reprises avoir découvert des traces du coronavirus dans de la nourriture importée.

Spécialiste de la sécurité alimentaire et des zoonoses, les maladies animales susceptibles d'être transmises à l'être humain, Peter Ben Embarek a néanmoins indiqué que les recherches effectuées par son équipe à Wuhan n'avaient pas fondamentalement changé la vision que peut avoir l'OMS de l'épidémie.

Nous savons que le virus peut survivre dans des conditions que l'on peut trouver dans ces environnements froids, gelés mais nous ne comprenons pas vraiment si le virus peut se transmettre à l'être humain ou dans quelles conditions, a dit le chef de la mission de l'OMS.

Il serait utile d'effectuer l'expérience pour voir si un animal congelé sur un marché, dans les bonnes conditions, pourrait déclencher une rapide propagation du virus, a-t-il ajouté.

Son équipe cherche aussi à déterminer si le coronavirus circulait déjà avant fin 2019 et il faut donc recueillir des échantillons sanguins pour effectuer des analyses, a dit Peter Ben Embarek. Il n'y a pas assez de preuves […] pour déterminer si le Sars-Cov-2 s'est propagé à Wuhan avant décembre 2019 , a pour sa part déclaré Liang Wannian, le chef de la délégation de scientifiques chinois.

Cette mission sur les origines de la transmission du virus à l'homme, jugée extrêmement importante pour tenter de mieux lutter contre une possible prochaine épidémie, a eu du mal à se mettre en place, la Chine semblant très réticente à laisser venir ces spécialistes mondiaux de diverses disciplines comme l'épidémiologie mais aussi la zoologie.

Arrivée à Wuhan le 14 janvier, l'équipe de l'OMS a dans un premier temps été placée en isolement pendant deux semaines, par précaution sanitaire, avant de commencer ses travaux sur le terrain, visitant le marché de la ville où les premiers cas connus d'infection ont été signalés, ainsi que l'institut de virologie

L'OMS avait cherché par avance à atténuer les attentes autour de cette mission à Wuhan. Peter Daszak, membre de la délégation de l'OMS, a déclaré la semaine dernière à Reuters que l'un des objectifs des experts était d' identifier les prochaines étapes pour comprendre ce qui s'était passé. Un autre expert présent à Wuhan, Dominic Dwyer, a dit qu'il faudrait vraisemblablement des années pour connaître complètement les origines du Covid-19. Depuis les premiers cas de Covid-19 rapportés à Wuhan, la pandémie a fait plus de 2,3 millions de morts dans le monde.

R. I.

ÉTATS-UNIS

Trump, absent omniprésent à l'ouverture de son procès historique

MOINS de trois semaines après avoir quitté la Maison Blanche, Donald Trump revient mardi monopoliser l'attention politique américaine, avec l'ouverture au Sénat de son procès en destitution doublement historique, pour « incitation à l'insurrection » dans l'assaut meurtrier du Capitole.

Accusation « absurde » contre preuves « accablantes » : les avocats de l'ex-président républicain et les élus démocrates qui portent l'accusation ont déjà donné le ton des échanges à venir lors du procès, qui s'ouvrira à 13 h (18 h GMT) dans l'hémicycle même où des manifestants pro-Trump avaient fait irruption le 6 janvier.

Cas extraordinaire, les 100 sénateurs qui feront office de jurés furent ainsi les témoins, et victimes, de l'attaque.

Les images fortes de ces moments et le discours de Donald Trump à ses partisans quelques minutes auparavant devraient occuper un rôle central dans l'accusation. À l'extérieur, les mesures inédites de sécurité entourant le Capitole se chargent déjà de rappeler la violence, et le choc, provoqué par l'assaut.

Vivant désormais en Floride, le milliardaire ne se rendra pas au procès. Et il fait peu de doute qu'il sera, à son terme, acquitté.

La Constitution impose en effet une majorité des deux tiers pour un verdict de culpabilité. Même si des sénateurs républicains ont vertement critiqué le rôle du 45e président américain dans ces violences, il semble peu probable que 17 joignent leur voix aux 50 démocrates pour condamner le milliardaire, encore très populaire auprès de sa base.

Une chose unit toutefois les deux camps : tous veulent aller vite, et un vote final pourrait avoir lieu dès le début de la semaine prochaine.

Les républicains parce qu'ils ne veulent pas s'attarder sur une séquence qui divise leurs rangs ; les démocrates parce qu'ils veulent que le Sénat puisse de nouveau rapidement se concentrer sur leur priorité : approuver les candidats et les lois de Joe Biden.

Se présentant en « rassembleur » d'une Amérique meurtrie, ce dernier prend soin de se tenir à distance de cette procédure. Le nouveau président « ne passera pas beaucoup de temps à regarder les audiences, voire pas du tout », a insisté lundi la porte-parole de la Maison Blanche Jen Psaki.

C'est un débat juridique sur la constitutionnalité du procès qui occupera son ouverture mardi : chaque camp aura deux heures pour livrer ses arguments et les sénateurs voteront ensuite pour dire s'ils se jugent compétents.

Ce point est au cœur de l'argumentaire des avocats de Donald Trump, Me David Schoen et Bruce Castor, pour qui il est « absurde et anticonstitutionnel de mener un procès en destitution contre un simple citoyen ». Un argument repris par de nombreux sénateurs républicains.

« Ces dernières semaines, la droite a cherché un refuge, une façon de s'opposer à la condamnation de Donald Trump sans avoir à exprimer un jugement sur sa conduite, afin d'éviter de se mettre à dos les partisans du président, tout en évitant de justifier sa conduite à l'évidence méprisable, antipatriotique et antidémocratique », a tonné lundi le chef de la majorité démocrate au Sénat, Chuck Schumer.

C'est la première fois qu'un ex-président américain est jugé en destitution. Le 13 janvier, le magnat de l'immobilier était déjà devenu le premier président à être frappé deux fois par une mise en accusation (« impeachment ») à la Chambre des représentants, après une première procédure pour « abus de pouvoir » dans l'affaire ukrainienne.

Dans leur argumentaire livré lundi, les « procureurs » démocrates ont cité des « preuves accablantes » de la culpabilité du milliardaire, responsable selon eux de « la pire violation de la Constitution jamais commise par un président américain ».

Ils rappellent ses mois passés à nier sa défaite face à Joe Biden, en dénonçant, contre toute évidence, des fraudes électorales « massives ». Et son long discours devant les milliers de partisans rassemblés le 6 janvier à Washington, alors même que les parlementaires étaient réunis au Capitole pour entériner la victoire du démocrate.

R. I.

EST-IL LE PLUS GRAND SPORTIF AMÉRICAIN DE TOUS LES TEMPS ?

LE FASCINANT MONSIEUR BRADY

Quelle est la place de Tom Brady dans le gotha du sport américain ? Est-il, tout simplement, le plus grand de tous les géants, tous sports confondus ? Jamais cette question ne s'était posée avec autant d'entrain aux Etats-Unis. Plusieurs médias américains ont ouvertement posé le débat sur la table ce lundi. Preuve que ce 7e Super Bowl, qui le place désormais en termes de palmarès, comme simple individu, au-dessus de n'importe quelle franchise de la NFL, y compris les plus prestigieuses, change encore le regard sur les accomplissements du Californien.



D'autant, et c'est là un élément essentiel, qu'en soulevant le trophée Vince Lombardi dès sa première saison à Tampa Bay après six sacres sous le maillot de New England, il a prouvé qu'il n'était ni l'homme d'un système, ni l'homme d'un coach, ni celui d'un club. Il est l'homme de la victoire. Où qu'il soit.

Si la portée des statistiques peut toujours être discutée, le gouffre qui sépare à présent «TB12» du reste de ses pairs d'avant-hier, d'hier ou d'aujourd'hui, est tel que les arguments viennent à manquer à ceux qui en doutaient encore, qu'ils fussent de bonne ou de mauvaise foi. Deux chiffres, parmi tant d'autres :

Tom Brady a désormais lancé 21 passes de touchdown au Super Bowl. C'est plus que ses deux plus proches poursuivants réunis, Joe Montana (11) et Terry Bradshaw (9).

Il a également franchi dimanche la barre des 3000 yards cumulés à la passe au Super Bowl. 3039, exactement. Son dauphin dans ce secteur, Kurt Warner, en totalise 1156. Du 2e, Warner, au 10e, Ben Roethlisberger, il y a 514 yards d'écart. Brady relègue Warner à 1893 yards.

Si tous les records sont faits pour être battus un jour, le quarterback de Tampa Bay a placé la barre tellement haut qu'il n'est pas certain qu'il puisse les voir tomber de son vivant. Tout ceci donne le vertige. Même lui, qui a toujours été convaincu de réussir malgré le scepticisme ayant entouré son arrivée en NFL (pour rappel, il n'a été choisi qu'en 199e position lors de la draft 2000 et six quarterbacks ont été sélectionnés avant lui), doit se pincer : «Je n'aurais jamais pu imaginer que cela se passerait comme ça. Personne n'aurait pu», a-t-il répété dimanche.

L'autre élément sidérant dans son parcours tient à sa longévité. Sans parler de victoire ou de son 5e titre de MVP, Tom Brady est déjà devenu le plus vieux joueur, tous postes confondus, à s'aligner dans un Super Bowl. Le moins que l'on puisse dire est qu'il n'y a pas fait de la figuration. Sur ses sept couronnes, le quarterback a conquis les quatre dernières à 37, 39, 41 et 43 ans. Il triomphe à l'âge où seuls les golfeurs semblaient encore aptes à dominer.

Il n'est pas rare, de nos jours, de voir des quarterbacks très performants autour de la quarantaine. Aaron Rodgers vient d'être sacré MVP de la saison à 37 ans. Drew Brees, même s'il a souffert cette année, reste également une référence alors qu'il a franchi la quarantaine. Roethlisberger, 39 ans, était lui aussi présent en playoffs cet hiver. Si Tom Brady a changé durablement la NFL, la NFL lui a aussi permis d'étendre son règne en modifiant son approche du jeu. Les quarterbacks sont considérablement mieux protégés par les règles qu'au XXe siècle et ce «virage sécuritaire» s'est précisément opéré au moment où Brady débarquait dans la Ligue.

Reste que le football américain est toujours un sport très physique, où les chocs et les commotions peuvent détruire, ou raccourcir, une carrière. Surtout celle d'un quarterback, le poste le plus exposé sur le terrain. Même dans ce contexte plus favorable, les accomplissements de «Terrific Tom» s'inscrivent en dehors de toute logique. Le temps semble ne pas avoir de prise sur lui. Lors de sa dernière saison à New England, un doute s'était fait jour. Mais à Tampa, il a prouvé que c'étaient les Patriots, et non lui, qui arrivaient en bout de course. En réalité, Brady recueille les fruits de son style, basé sur une science du jeu jamais vue (à l'exception, peut-être, de Joe Montana) plus que sur un physique hors normes. Son éthique de travail, son hygiène de vie irréprochable, presque ascétique à certains égards (il ne consomme ni alcool, ni gluten, ni sucre et se couche plus tôt qu'un élève d'école primaire) et son amour de la compétition font le reste.

Concernant la NFL, Brady a donc probablement réglé le débat pour de bon. Même l'argument temporel, forcément limitatif puisque le Super Bowl n'a été créé qu'en 1967, ne tient plus. Brady peut désormais toiser l'ensemble de l'histoire de la NFL. Jusqu'à dimanche, avec ses six titres, il était le joueur le plus titré, à égalité avec Fuzzy Thurston (Colts/Packers), Forrest Gregg (Packers/Cowboys) et Herb Adderly (Packers/Cowboys). Ce 7e trophée l'isole au palmarès.

Voilà pourquoi l'Amérique regarde ailleurs pour jouer au jeu des comparaisons impossibles. Michael Jordan ? Mohamed Ali ? Michael Phelps ? Tiger Woods et Jack Nicklaus ? Babe Ruth ? Carl Lewis ? Serena Williams ?

«Donc Jordan a six bagues et Brady sept. On peut dire maintenant sans hésiter que Brady est le GOAT des GOATS», a lancé sur Twitter l'ancien joueur de NFL Donte Stallworth. Mais Jordan, lui ont répondu, certains, n'a jamais perdu une finale NBA. Puis il y a tout ce qui s'apprécie et ne se compte pas. Ce qui relève du ressenti. Tom Brady ne sera jamais vénéré comme le fut Jordan. La star des Bulls était adorée dans tout le pays et rappelons que même le Miami Heat, pour lequel il n'a jamais joué, a retiré son maillot. On n'image pas une franchise NFL célébrer de la sorte Brady. D'autre part, Jordan a universalisé son sport. Brady l'a transcendé, il est plus qu'un simple joueur de NFL, mais son rayonnement international est faible comparé à celui d'un Jordan, d'un Ali ou même d'un Woods. Brady est, dans une certaine mesure, devenu plus grand que son sport. D'autres sont devenus plus grands que LE sport.

Par nature, il est évidemment difficile, voire impossible de comparer. Même en se cantonnant aux seuls sports collectifs. Alors, comment mettre en parallèle un quarterback aux sept Super Bowls avec, par exemple, un nageur aux 23 médailles d'or olympiques ?

Une chose est sûre, Tom Brady intrigue. Il fascine même. Au-delà de sa carrière, sa vie privée (son épouse, Gisele Bundchen, est aussi glamour que lui et elle est encore plus riche) fait le bonheur de la presse people. Derrière le profil du gendre idéal, beau gosse californien au sourire impeccable qui ne prend pas une ride, il n'a pas échappé à certaines controverses, comme celle du «Deflategate» qui lui avait valu une suspension voilà quelques années, et son amitié avec Donald Trump, même s'il s'en est éloigné depuis, a contribué à renforcer son côté clivant.

Certains lui reprochent aussi de ne jamais s'engager sur des sujets sociétaux, ce en quoi il se rapproche plus d'un Jordan que d'un LeBron James. D'une prudence extrême, il avait refusé de prendre position lorsque Colin Kaepernick avait entamé son mouvement de protestation en 2016. Il n'a jamais souhaité, en dépit de son statut, servir de porte-parole. «Je reste à ma place, avait-il dit. J'ai mon avis, mais je ne veux pas qu'on mêle mon nom contre ma volonté à ce type de choses».

L'an dernier, Brady avait mâtiné son discours d'un soupçon d'ouverture : «Je suis dans le vestiaire depuis 20 ans, avec des gens de couleur différente, de religion différente, d'origine différente. Tout le monde peut apporter quelque chose dans notre société.» Mais il est peu probable qu'il aille plus loin.

Si le joueur laissera une empreinte indélébile, l'homme Tom Brady a-t-il, dans une certaine mesure, raté ce rendez-vous avec son époque ? Est-ce aussi à l'envergure d'un personnage, pas seulement à l'épaisseur d'un palmarès, que l'on définit ce qu'est un immense champion ? A chacun de voir.

Brady est un «GOAT» à sa manière. Ses records resteront. Peut-être pendant des décennies. Peut-être à jamais. Mais son legs reste à définir. Dans une intéressante tribune publiée ce lundi dans le journal anglais The Guardian, l'ancien pivot des Los Angeles Lakers Kareem Abdul-Jabbar, qui a lui aussi connu la gloire au-delà de 40 ans et a multiplié les engagements dans la vie de la cité, rappelle ceci :

«Il est trop tôt pour dire si l'héritage de Tom Brady se limitera à une série de statistiques impressionnantes ou s'il laissera quelque chose de plus durable. Peut-être que la vraie valeur d'un héritage se mesure au nombre de gens que vous inspirez alors qu'ils ne vous ont jamais vu jouer.»

Dans cinquante ans, les nouvelles générations diront-elles de lui «Il reste à jamais le plus grand» ou demanderont-elles, à la lecture des pages 'statistiques' dont raffolent les Américains : «Mais qui était ce Brady qui a établi tous ces records ?» Le mystère Brady reste à éclaircir.

MEETING INTERNATIONAL DE NICE

Participation réussie du duo Syoud et Melih

Le directeur des équipes nationales de la fédération algérienne de natation (DEN/FAN), Lamine Benabderrahmane, a estimé que les nageurs Jaoued Syoud (O. Nice) et Amel Mellih (Saint-Priest), ont réussi leur participation au meeting international de Nice (5-7 février), en réalisant les minimas B des Mondiaux d'Abou Dabi-2021 (Emirats arabes unis) et Fukuyoka-2022 (Japon).

Trois nageurs algériens: Jaoued Syoud (O. Nice), Ramzi Chouchar (Saint-Raphaël Natation) et Amel Mellih (Saint-Priest), ont pris part au meeting de Nice, 1ere étape de la Golden Ligue, avec l'objectif de décrocher des tickets aux Jeux olympiques de Tokyo, aux Mondiaux en petit bassins prévus aux Emirats arabes unis en décembre 2021, ainsi qu'aux Mondiaux en grand bassin prévus au Japon en mai 2022.

Dans une déclaration à l'APS, le DEN s'est dit «satisfaits» des résultats obtenus par les nageurs algériens, notamment, Mellih qui a réussi à améliorer son chrono sur 50m nage libre de (26.03) à (25.92), réalisant les minimas B des Mondiaux 2021 et 2022.

Avec ce nouveau chrono Mellih (27 ans) se rapproche de plus en plus des minimas B du 50m nage libre des Jeux olympiques de Tokyo-2020 fixés à (25.46).

Concernant Syoud, le technicien algérien a indiqué que le nageur de l'Olympique Nice natation a confirmé ses temps sur 200m et 400m quatre nages, et a établi les minimas B du 100m papillon avec un chrono (53.67).

Benabderrahmane est également revenu sur la participation «moyenne» de Ramzi Chouchar (23 ans) soulignant que le nageur Saint-Raphaël Natation a reçu sur le tard la confirmation de sa participation au meeting de Nice.

«Chouchar aura d'autres occasions de se distinguer. Il poursuit sa préparation pour les prochaines compétitions, notamment, le meeting de Marseille prévu en mars prochain», a-t-il assuré.



Le DEN a également indiqué que Abdallah Ardjoun (ASPTT), Anis Djaballah (USM Alger), n'ont pas été engagés au meeting de Nice, après le test positif à la Covid-19 de Djaballah détecté lors du meeting de Genève (15-17 janvier).

Trois nageurs algériens ont déjà réalisé les minima de qualification aux JO de Tokyo. Il s'agit d'Oussama Sahnoun sur les 50m et 100m nage-libre, Jaoued Syoud (minima «B» sur 200m quatre-nages) et Abdallah Ardjoun (minima «B», sur 100m dos et 200m dos).

CAN-2021 (U17) PRÉPARATION

La Côte d'Ivoire au menu de l'Algérie en amical

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 17 ans (U17) devrait affronter son homologue ivoirienne, en match amical prévu à Alger à une date qui reste à arrêter, en vue de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021) prévue au Maroc du 13 au 31 mars, a-t-on appris lundi du directeur technique national (DTN) Ameur Chafik. «Nous avons commencé à ratisser large et contacter les éventuels sparring-partners en vue de la CAN. Nous avons eu un retour favorable de la part de la Fédération ivoirienne, qui a donné son accord pour un match amical à Alger. Notre objectif est de disputer quatre tests amicaux», a indiqué à l'APS le DTN de la Fédération algérienne de football (FAF).

La sélection algérienne des U17 a validé son billet pour la phase finale de la CAN-2021 en terminant en tête du classement du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) disputé à Alger du 18 au 24 janvier. Les «Verts» se sont imposés face à la Libye (3-2), avant de faire match nul contre la Tunisie (1-1).

L'unique participation de l'Algérie à la CAN des U17 date de 2009, lors de l'édition disputée à domicile, qui avait vu les joueurs de l'ancien sélectionneur Athmane Ibrir atteindre la finale, perdue face à la Gambie (3-1).

«L'intégralité de la préparation va se dérouler en Algérie. La DTN, en concertation avec le staff technique, est en train de tracer le programme de préparation. On en saura un peu plus, une fois les derniers qualifiés connus et le tirage au sort effectué», a-t-il conclu.

Sous la houlette du sélectionneur national Mohamed Lacete, l'équipe nationale des U17 a entamé vendredi un stage au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en présence de 24 joueurs locaux.

Ce premier rassemblement de l'équipe nationale depuis sa qualification pour la phase finale de la CAN-2021 s'étalera jusqu'au 13 février.

Outre l'Algérie et le Maroc (pays hôte), six autres nations ont validé leur billet pour la CAN-2021 : le Nigeria, la Côte d'Ivoire, la Tanzanie, l'Ouganda, l'Afrique du Sud et la Zambie, en attendant de connaître les quatre derniers qualifiés à l'issue des qualifications zonales.

CHAN-2022

La CAF passe le flambeau à l'Algérie

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a remis le flambeau à l'Algérie, futur pays hôte de la prochaine édition du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022, décalée à 2023, à l'issue de la finale de la 6e édition disputée dimanche soir au stade de Yaoundé (Cameroun), a indiqué la Fédération algérienne (FAF) lundi.

C'est l'ambassadeur d'Algérie à Yaoundé, Merzak Bedjaoui, qui a reçu le drapeau de la CAF des mains des officiels de l'instance africaine de football, précise la même source.

Pour rappel, le Maroc a remporté, dimanche, la finale du CHAN-2020 en dominant 2 à 0 le Mali, à Yaoundé. Déjà vainqueurs en 2018, les «Lions de l'Atlas» deviennent la première sélection à remporter la compétition deux fois de suite.

La troisième place du tournoi est revenue à la Guinée, vainqueur du Cameroun (pays hôte) sur le score de 2-0.

Le CHAN-2020, décalé à 2021 en raison du Covid-19, s'est déroulé dans quatre stades de trois villes camerounaises du 16 janvier au 7 février 2021.

OPEN D'AUSTRALIE - RAFAEL NADAL :

«EST-CE QUE MON DOS PEUT TENIR 5 SETS ? JE NE SAIS PAS...»

RAFAEL NADAL a remporté son premier tour, ce dont personne ne doutait. Chacun était plutôt concentré sur son dos et les douleurs qu'il avait évoquées dimanche. Sur le court, ce fut très bon, un peu plus inquiétant en revanche en conférence de presse. S'il n'avait pas reconnu dimanche que son dos l'inquiétait, s'il ne s'était pas retiré de l'ATP Cup par précaution, le premier tour de Rafael aurait été attendu, oui ; mais comme une simple formalité. Les doutes, le numéro 2 mondial les a levés sur le court. Tout ne fut pas parfait face à Laslo Djere mais cette victoire en trois sets n'était pas la plus pénible de sa carrière. Sa conférence de presse, où il allait être question de son dos, était d'autant plus attendue. L'Espagnol a été sincère, comme à son habitude.

«Nous faisons tout ce qui est possible. Tout le monde m'aide autant que possible, j'espère être prêt». C'est ce que disait Nadal dimanche. Deux jours plus tard et une victoire en trois sets de plus dans les jambes, «Rafa» a un peu modifié les paroles mais l'air reste le même. «Mon dos n'est pas parfait comme je l'ai dit il y a quelques jours. Chaque jour qui passe est une occasion d'aller mieux.» Comprenez, oui, la douleur a diminué mais, non, elle n'a pas disparu. On ne passe pas, surtout quand on s'appelle Rafael Nadal, d'un muscle qui vous fait souffrir depuis 15 jours à rien en un claquement de doigts.

«Je le sens plus raide que d'habitude. C'est difficile de jouer avec une vraie liberté de mouvement», détaillait encore le deuxième homme aux 20 titres du Grand Chelem. Questionné à ce propos ce mardi, Nadal ne s'est pas appesanti sur les détails de ses douleurs, à peine a-t-il reconnu qu'il avait dû changer sa mécanique au service. Un point tout sauf neutre, surtout quand il faudra affronter les monstres du circuit (Djokovic, Thiem, Medvedev…). Face à Djere, Nadal n'a pas vraiment été mis en difficulté sur son engagement : cinq occasions offertes et un break concédé sur 13 jeux de service. On peut néanmoins noter un pourcentage de points gagnés sur seconde balle en baisse par rapport à ses standards (46%).

«Je devais juste survivre aujourd'hui, demain j'ai un jour de repos et le jour d'après un autre match. J'ai besoin de prendre les choses jour après jour et de rester positif», insiste finalement Nadal toujours honnête et donc véritablement engagé dans une course contre-la-montre pour que son dos le laisse tranquille avant que les choses se corsent. Jeudi, ce sera Michael Mmoh sur sa route. De quoi voir venir encore. «Chaque jour de plus passé ici est une chance d'être meilleur au final. J'essaye de faire toutes ces choses qui permettront d'être compétitif.»

Les problèmes surviendront si les choses ne s'améliorent pas avec son dos ou si les raideurs, même minimes, persistent au fur et à mesure du tournoi. Franchir les premiers tours est à la portée d'un Nadal diminué, jouer les premiers rôles non. A la question de savoir si son dos pouvait endurer cinq sets, Nadal a d'ailleurs lâché un «je ne sais pas» qui en dit beaucoup sur les questions qu'il se pose actuellement.

BLIDA

Soulagement des citoyens suite à la décision de reprise des activités sportives

La décision de reprise des activités sportives et des jeunes, prise la semaine écoulée par le wali de Blida, Kamel Nouisser, dans le cadre de la gestion de la pandémie de la Covid-19, a été favorablement accueillie par les citoyens, notamment les jeunes et les sportifs et autres propriétaires de salles de sport privées.

En effet, de nombreuses femmes rencontrées, au niveau d'une salle de sport pour femmes à Larbaàtache, où elles s'informaient sur les horaires de travail de cette structure, ont exprimé leur « satisfaction à l'égard de cette décision », ceci d'autant plus, ont-elles ajouté, que la « fermeture de ces espaces, depuis près d'une année, a provoqué des stresses et des angoisses, à l'origine d'une prise de poids » chez elles, ont-elles déploré.

L'une d'elles, qui a dit avoir été contaminée par le nouveau coronavirus en mars dernier, a indiqué qu'elle a choisi sa salle de sport « en fonction du respect de ses gérants, pour le protocole sanitaire de prévention contre la Covid-19 ».

Une autre dame présente sur place, a déploré le fait que le confinement sanitaire lui a fait prendre beaucoup de poids, qu'elle va tenter de perdre en « reprenant l'exercice physique », a-t-elle dit.

A noter la prolifération sur les réseaux sociaux actuellement des annonces d'ouverture de salles de sport privées, au moment où d'autres font la promotion de différentes activités sportives au niveau des établissements de jeunes relevant de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), aux fins d'attirer le maximum de clients.

Parmi ces annonces, une est relative à l'ouverture d'une salle de jeux d'échecs pour amateurs, dont le promoteur a été contacté par la presse.

Ce dernier a déclaré qu'il procède actuellement aux préparatifs pour l'ouverture des inscriptions au profit des amateurs des



jeux d'échecs. Signalant avoir reçu un grand nombre de réponses à son annonce, à tel point qu'il pense offrir ses services au niveau de trois maisons de jeunes de la banlieue de Blida.

A son tour, une propriétaire d'une salle de sport féminin du centre-ville de Blida a affirmé avoir accusé d'« énormes pertes financières »suite à la décision de fermeture de sa salle, tant au «volet équipement sportif, acquis grâce à un prêt bancaire ou concernant la location annuelle du local ».

« Nous veillons actuellement à la bonne préparation de cette reprise, à travers la désinfection des équipements sportifs et le nettoyage régulier des vestiaires, outre la répartition des clients dans des groupes de 10 personnes, en vue d'éviter tout risque de contamination durant les exercices sportifs », a-t-elle fait savoir.

Plus de 40 établissements publics de sport et de jeunesse concernés

Cette décision de reprise progressive des activités des établissements sportifs et de jeunes englobe plus de 40 structures relevant de la DJS à Blida, a-t-on appris, lundi, auprès du responsable du secteur.

Dans le cadre de la reprise progressive des activités sportives, et après adoption du protocole sanitaire par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la Covid-19, il a été décidé, selon M. Said Heguas, l'« ouverture de 20 établissements sportifs, et 21 établissements de jeunes sur un total de 53 disponibles à travers la wilaya de Blida », a-t-il indiqué.

Il a assuré que « l'adoption de l'ouverture de ces structures s'est basée sur des critères bien précis, dont leur dotation avec l'aération nécessaire et leur capacité d'accueil, outre d'autres critères relatifs au personnel, les cadres et les associations ».

Les activités sportives au niveau des établissements autorisés sont limitées à celles pratiquées en plein air, dont le cyclisme, l'athlétisme, le volleyball, le handball et le basketball, tout en excluant les enfants de moins de 18 ans de ces activités.

Le même responsable a, également, signalé l'autorisation accordée, depuis deux mois, aux athlètes et aux équipes concernées par les compétitions internationales, de s'entrainer, à l'instar du club Sarii Madinet Blida et Widad olympique Boufarik, au même titre que les athlètes pratiquant l'athlétisme, la natation, la gymnastique et la boxe, et les athlètes handisports, tout en les soumettant à un protocole sanitaire rigoureux ayant permis « l'enregistrement de zéro atteintes par la Covid-19 dans leurs rangs » s'est-il félicité.

Depuis l'annonce de cette décision de réouverture, de larges campagnes de désinfection sont actuellement menées au niveau des salles omnisports et des salles de sport de la wilaya, à l'exemple des salles omnisports « Mamou Ahmed Berianne » de Boufarik, « Mohamed Bouralou » de Bouguera, et la salle de sport d'Oued Krouche de Chiffa, et ce en coordination avec les associations du secteur.

« Cette décision tant attendue par les citoyens va permettre d'ouvrir les bras à de nombreux jeunes et sportifs, et de faire émerger leurs talents et dons », a estimé M. Haguas.

TLEMCEN

Simplifier les procédures douanières au profit des opérateurs économiques

LE DIRECTEUR général des Douanes Nouredine Khaldi a fait part avant-hier soir à Tlemcen de démarches prises par sa Direction pour simplifier des procédures douanières au profit des opérateurs économiques.

Lors d'une rencontre avec les opérateurs économiques tenue dans le cadre de sa visite dans la wilaya en compagnie du ministre des Finances Aymen Benabderahmane, M Khaldi a souligné que l'accompagnement efficace des opérateurs économiques constitue un des principaux axes de la nouvelle tendance de l'administration douanière.

Cette dernière œuvre à faciliter et à simplifier les procédures douanières suivant des normes modernes qui renforcent la compétitivité de l'entreprise productive notamment celle destinée à l'exportation dans le but de construire une économie diversifiée hors hydrocarbures, soutenir les exportations, lutter contre toute forme de bureaucratie administrative et réduire la durée et le coût du transit des marchandises à travers les frontières.

Ces facilités toucheront également l'investissement productif de jeunes à travers diverses facilités et exonérations prévues par la loi, à l'instar de celles décidées au profit des micro-entreprises et des incubateurs, a-t-il déclaré.

Le responsable a souligné que « développer et moderniser le corps des douanes algériennes est l'objectif primordial que nous recherchons conformément aux directives des hautes autorités du pays ».

Il a expliqué que cet objectif ne peut être atteint qu'en dirigeant les efforts visant à adopter les technologies modernes dans le nouveau système informatique, à mettre au point des méthodes de dédouanement numérique, à utiliser la technologie pour mettre en œuvre des méthodes de contrôle efficaces et adaptées et à faciliter les opérations de dédouanement et leur accélération, renforcement et soutenant les opérateurs économiques et la coopération mutuelle et permanente et en mobilisant des mécanismes de travail modernes.

M. Khaldi a affirmé que la protection de l'économie nationale est une priorité des services des douanes algériennes assumant leurs missions avec responsabilité, professionnalisme et engagement en adoptant le contrôle douanier moderne pour faire face aux différents moyens de fraude et d'escroquerie et à tout ce qui porte préjudice à l'économie nationale dont la contrebande et la criminalité transfrontalière.

Le Directeur général des douanes a exprimé, au passage, sa disposition à écouter les préoccupations des opérateurs économiques pour créer un environnement participatif basé sur la modernisation des douanes pour s'adapter aux évolutions économiques prévalant dans le monde.

Noureddine Khaldi a présidé, en marge de cette rencontre, une cérémonie de remise des grades à un nombre d'agents de la Direction régionale des douanes de Tlemcen où des retraités de ce corps ont été honorés.

ESPÈCES PROTÉGÉES À TIZI-OUZOU

Interpellation de deux personnes en possession de singes magots à Tizi-Ouzou

DEUX PERSONNES ont été interpellés en possession de deux singes magots, une espèce protégée, le week-end dernier à Tizi-Ouzou par la Gendarmerie nationale, a indiqué hier dans un communiqué le groupement de wilaya de ce corps de sécurité.

Originaires de la wilaya de Relizane, ces individus qui étaient à bord d'un véhicule touristique ont été interceptés, vendredi dernier, à hauteur du barrage fixe de contrôle de la Gendarmerie à Tadmait, à 17 km à l'ouest de Tizi-Ouzou. La fouille de leur véhicule a permis de découvrir deux singes magots (Macaca sylvanus), une espèce endémique de l'Afrique du Nord, présente dans le parc national de Djurdjura, menacée de disparition et protégée par la loi, a-t-on précisé de même source.

Lors de l'enquête, les deux mis en cause ont indiqué qu' « ils ont acquis les deux singes magots dans un marché de la wilaya de Béjaïa, pour 30.000 DA les deux (15.000 DA chacun), et qu'ils comptaient rentrer à Relizane afin d'en faire des animaux de compagnie », selon le communiqué.

Les deux singes ont été remis à la Conservation des forêts de la wilaya, alors que les deux individus qui les avaient achetés ont été libérés, a-t-on indiqué de même source en précisant que l'enquête se poursuit afin d'identifier et d'arrêter les auteurs de ce trafic d'espèces animales protégées.

PARUTION D'UN NOUVEL OUVRAGE

Journal intime de Dounia

Dans son Journal d'une jeune schizophrène, l'auteure Rabéa Douibi livre un récit inhérent à l'histoire poignante de la jeune Dounia, disparue tragiquement.

Edité par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep), ce récit de fiction de 173 pages, est rendu en quatre parties. Il est entamé par la découverte fortuite du journal intime de la jeune Dounia, atteinte de schizophrénie et tragiquement disparue un vendredi après avoir avalé une surdose de neuroleptiques, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Pourtant rien ne pouvait présager une telle fin à cette jeune femme imprégnée de droiture et de valeurs de citoyenneté qu'elle s'est fixée comme seuls garde-fous dans la vie. Puriste de nature, Dounia est une militante convaincue, sportive et brillante dans ses études, récemment retenue par le rectorat de l'Institut des sciences politique et relations internationales sur la liste des jeunes doctorants. Première à découvrir « le journal intime de sa fille », Assia, médecin, mère soumise, commente les écrits datés de sa progéniture dans le tourment et le remord. Elle ne peut pas faire son deuil et a renvoyé la responsabilité à Djamel son mari, un riche entrepreneur et président d'un parti politique à vocation islamique. Au-delà des querelles domestiques que la jeune disparue ne pouvait supporter, Assia découvre les préoccupations sociales qui ont obsédé sa fille. Jeunesse désœuvrée, droits des femmes bafoués, domination du discours religieux, contestations sociales sans issues, autant de frustrations, sources d'un profond désarroi qui allait s'avérer fatal. Le père de la malheureuse, découvrant à son tour le « recueil d'états d'âme » de sa fille, se voit très vite confronté à ses manquements inadmissibles et ses sautes d'humeurs inadaptées, sources de tous les malaises. Faisant son « mea culpa », Djamel a voulu contraindre sa fille à des séances d'exorcisme, non sans renvoyer la responsabilité à madame Diab, la psychiatre thérapeute qui, selon lui, n'a pas pu voir venir le drame. Il reconnait les torts causés par son conservatisme archaïque et sa conception étroite des choses. La narration de cette tragédie se poursuit avec la psychiatre. Cette dernière s'est lancée dans l' « autopsie d'un acte de suicide », après



s'être vue remettre le fameux journal par Assia, dans l'espoir de rendre conscientes des peines et des regrets depuis longtemps refoulés pour susciter une abréaction rapide. Après avoir mis le doigt sur les sources du déséquilibre dans le foyer familial et établi les responsabilités, le docteur Diab rappelle avoir alerté sur la nécessité d'interner sa patiente, ayant constaté ses tendances répétées à l'isolement cumulant les frustrations internes et externes. Dounia fait enfin part de sa vision du monde, basée sur la droiture, l'intégrité et la compétence, elle parle de « sa vie à elle » dans différentes situations, à la maison, à l'institut, sur le court de tennis ou attablée sur une terrasse autour d'un café, entre autres. Dounia a enchainé les déceptions dans sa relation aux siens et aux autres, elle est hantée par un pessimisme grandissant. Anéantie par le désespoir, la jeune Dounia n'a pas pu se prémunir contre toutes ces voix malveillantes dans sa tête, qui n'ont pas cessé de la pousser jusqu'à commettre l'irréparable. Dans le récit de fiction Journal d'une jeune schizophrène, l'écrivaine Rabéa Douibi s'est donnée les prétextes nécessaires pour dénoncer cette tendance à l'isolement et à la disqualification de toute personne intègre et compétente, imprégnée de valeurs de citoyenneté. En livrant ce dernier ouvrage, elle invite les lecteurs à méditer les valeurs de la probité et la compétence, préalables à une citoyenneté pleine et utile, perçues dans les sociétés soumises comme des motifs de disqualification.

R. C

CONCOURS THAKAFA-UP CHALLENGE

Innovation et créativité

LE MINISTÈRE de la Culture et des arts lance, en collaboration avec le ministère délégué chargé de l'Economie du savoir et des start-up, le concours Thakafa-Up Challenge 2021, ouvert à tout jeune créatif ou start-up, et à tout nouveau projet innovant dans les domaines de la littérature, de la musique, des arts visuels, du théâtre et du cinéma, de l'audiovisuel et du patrimoine matériel et immatériel, selon un communiqué du ministère de la Culture.
Les candidats intéressés par la littérature peuvent présenter des projets relatifs à la promotion de la lecture auprès des enfants et des jeunes par des outils technologiques et au développement et à l'enrichissement des plateformes dédiées aux jeunes en contenus culturels ludo-éducatifs. Dans le volet musical, les projets concerneront des solutions de distribution musicale et de promotion de cet art, outre des solutions de détection et de découverte de talents en musique. L'objectif de ce concours est de faire du théâtre et des différents espaces d'expression des lieux culturels interactifs et attractifs et de développer des dispositifs numériques qui stimulent les interactions avec les publics, notamment dans le domaine des arts scéniques et visuels, selon les organisateurs. S'agissant du patrimoine culturel matériel et immatériel, les projets concernent le développement d'outils numériques pour recueillir, sauvegarder, transmettre et diffuser le patrimoine culturel immatériel et matériel, à travers l'introduction de nouvelles techniques et applications pour téléphone portable. La participation à ce concours est ouverte jusqu'au 28 février via la plateforme numérique challenge.e-servicesculture.dz ou le site officiel du ministère de la Culture et l'annonce des lauréats est prévue pour le 13 mars prochain. Ce



Concours s'inscrit dans le cadre de « la nouvelle stratégie » du ministère de la Culture visant « à numériser le secteur et à renforcer le tissu entrepreneurial culturel, en encourageant les start-up à participer à la promotion de l'acte culturel et aux industries culturelles, innovantes et cinématographiques, notamment avec la forte utilisation de la technologie numérique », conclut le communiqué.

APS

AGENDA

AFRIQUE L'artiste-peintre El Bahi Belkheiri expose El Bahi au cœur de l'Afrique jusqu'au mercredi 10 février. Galerie Ifru Design, Telemly-Alger. Une dizaine d'œuvres contemporaines dédiées au continent africain. Personnages de femmes et d'hommes liés à la tradition et la culture africaines, aux inquiétudes et attentes des peuples du grand continent.

ARTS Exposition collective L'année Art Graire jusqu'au vendredi 12 février. Galerie d'art Le Paon. Office Riadh El Feth, Alger. Vingt toiles de peinture à l'huile de Mohamed Boucetta, objet de design de Tarek Boulifa, objets de poterie moderne et traditionnelle de la maison d'art Bacha et de Yamna.

CHANTIER Création proches jusqu'au samedi 13 février. Institut français d'Alger. Dès le 14 janvier, un chantier artistique en ébullition, un laboratoire de création sera amorcé. Les contours de la création (un collage pop'art dans le cadre de la Nuit des idées) seront déjà esquissés par la plasticienne Yasmine Bourahli. L'œuvre Proches va permettre à tout un chacun de se reconnaître dans un collage géant d'images, de scènes de vie et de textes.

ECRIVAIN Exposition André Gide (1869 - 1951). Institut français d'Alger du mardi 16 février au dimanche 28 février. A travers ses écrits et ses actes, l'auteur André Gide se veut le porte-étendard d'une génération en quête d'autonomie et de liberté à tous niveaux. Il n'a de cesse, durant sa carrière littéraire, de rechercher l'affranchissement des barrières morales et sociales de son temps.

PRIX Ouverture des candidatures pour la huitième édition du Prix littéraire Mohamed-Dib / 2021-2022. Œuvre (100 pages au minimum) en langue arabe, amazighe ou française et dossier à envoyer avant le 07 janvier 2022. Consulter: lagrandemaisondedib.com

REPRISE L'Office national de la culture et de l'information (ONCI) reprend ses activités culturelles. Réouverture de salle Atlas à Bab El Oued-Alger, complexe culturel Abdelouaheb-Salim à Tipasa, salle Isser à Boumerdes, salle du 8-Mai-1945 à Kherrata, salle Ahmed-Bey à Constantine, salle Essaâda à Oran.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index d'Alger sur Youtube : Douwari (mon douar, 04 : 37) ; Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise de Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Qololi (Dites-moi) du collectif El Bandia Social Club. Avec les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika. Espace dédié aux activités des artistes algériens.

MUSEE Les artistes Selka Abdelwahab, Hachemi Ameur, Kalouza Mohamed Amine, Cherif Slimane, Halima Salem, Chemirik Dalila et Kaissar Sid Ahmed ont offert, chacun d'eux, une toile au Musée d'arts modernes d'Oran.

Une Falcon 9 décolle avec presque 150 satellites à bord, un record



DANS LE CADRE de la mission baptisée Transporter-1, l'entreprise d'Elon Musk SpaceX a procédé au lancement, ce dimanche 24 janvier, d'une fusée Falcon 9 chargée de 143 satellites, battant ainsi le record précédent de l'Inde avec 104 appareils, selon le site de la compagnie.

SpaceX a envoyé ce 24 janvier la fusée Falcon 9 dans l'espace avec un nombre sans précédent de satellites à bord: 143, fait savoir le site de l'entreprise.

L'ancien record avait été établi en 2017 et appartenait à l'Inde, quand 104 appareils avaient été placés sur différentes orbites lors d'un seul et même lancement.

Canada. De la cocaïne cachée au milieu de bananes, livrée par erreur à plusieurs épiceries



PLUSIEURS KILOS de cocaïne ont été découverts en 2019 par des gérants d'épicerie dans des chargements de bananes au Canada. Après une longue enquête, les autorités du pays ont conclu que la drogue était arrivée là à la suite d'une erreur. Plus de 800 000 doses de cocaïne s'étaient donc perdues en chemin. Plusieurs dizaines de kilos de cocaïne se sont retrouvées par erreur dans des épiceries de Kelowna, une ville de Colombie-Britannique (Canada). La drogue avait été dissimulée dans des cartons contenant des bananes, rapporte The Independent, relayé par CNews.

Tout a commencé le 24 février 2019 quand le propriétaire d'un magasin de la ville a averti les autorités après avoir retrouvé douze paquets suspects dans sa livraison de bananes. Le même jour, une autre épicerie a reçu un chargement similaire et le gérant a lui aussi appelé la police. Au total, 21 kg de cocaïne ont été retrouvés au milieu des fruits.

800 000 doses au total

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a ouvert une enquête. Elle a pu confirmer mardi 19 janvier que la drogue était bien arrivée là par erreur. «Notre enquête nous amène à penser que ces drogues illicites n'étaient pas censées aboutir dans le centre de l'Okanagan et sont arrivées ici à la suite d'un ramassage manqué», a indiqué un membre de la section antidrogue de la GRC.

La cocaïne, en provenance de Colombie, avait été saisie au moment des faits. Au total, cette erreur de parcours aurait permis l'introduction dans cette région canadienne de 800 000 doses de cocaïne. De quoi fournir, à chaque habitant de Kelowna, six doses de drogue chacun.



Une belle vue vaut parfois une transgression, c'est ce que ce millionnaire britannique a dû se dire quand il a fait atterrir son jet privé sur une base militaire malgré l'interdiction des vols civils en raison des restrictions liées au Covid-19.

Il fait atterrir son avion sur une base militaire de la RAF «pour la belle vue»

Un millionnaire et pilote britannique a posé son jet privé sur une base militaire malgré les interdictions actuelles liées au coronavirus pour avoir une belle vue sur la plage, relate Metro.

Selon le journal, Richard Charles Priestley Wood, 60 ans, avait d'abord prévu de s'envoler pour voir sa mère dans le Yorkshire, en Angleterre. Cependant, après avoir appris qu'elle était occupée, il a décidé de se diriger le long de la plage vers l'île d'Anglesey au Pays de Galles.

Sans attendre l'autorisation, le millionnaire a posé son avion sur un aérodrome de la Royal Air Force Valley, ce qui a déclenché une alarme. En conséquence, les pompiers sont arrivés sur les lieux, et l'homme a été arrêté et interrogé par la police.

Selon un pompier, le train d'atterrissage de l'avion était en partie abaissé, ce qui l'a poussé à donner l'alerte, pensant à une urgence.

Les enregistrements radio ont montré que Wood avait appelé la tour de la RAF Valley au moins sept fois au sujet de l'atterrissage, mais «sans surprise», le contrôle de la circulation aérienne n'a pas répondu parce que l'aérodrome était fermé.

Ses explications devant le tribunal

Interrogé sur son atterrissage imprévu à la RAF Valley, le pilote a répondu: «Je voulais voir la plage».

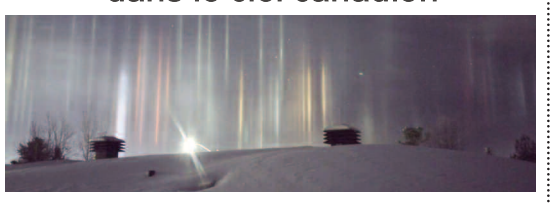
Accusé d'avoir atterri sur un aérodrome militaire et enfreint les restrictions anti-Covid-19, Wood a répondu:

«Ça va. J'ai eu le Covid-19 il y a deux mois».

L'homme a admis qu'il ignorait que l'aéroport était fermé aux avions civils.

De plus, il a expliqué qu'il avait auparavant volé principalement au Canada et aux États-Unis et qu'il ne connaissait pas très bien les règles du Royaume-Uni.

Des «rayons lumineux menant dans l'espace» détectés dans le ciel canadien



DES COLONNES LUMINEUSES, un phénomène météorologique rare, a été récemment observé dans une ville canadienne de l'Alberta. Le spectacle céleste a été immortalisé par un photographe. Le ciel de la ville de Blackfalds, située dans la province canadienne d'Alberta, a été éclairé le 24 janvier au matin par des rayons lumineux en direction de l'espace. Il s'agit de colonnes lumineuses, une traînée de lumière blanche formée grâce à des cristaux de glace. Un cliché spectaculaire de la scène a été posté sur la page du photographe canadien Dar Tanner, «chasseur de la tempête et de l'aurore».

Piliers lumineux

En règle générale, le phénomène est visible quand le Soleil ou la Lune sont près de l'horizon, il se produit donc généralement au lever et au coucher de ceux-ci sous certaines conditions météorologiques. Ainsi, les colonnes lumineuses sont plus courantes pendant la saison froide: lorsque de minuscules cristaux de glace se forment dans l'atmosphère, ils reflètent la lumière des objets célestes, des étoiles brillantes ou des sources de lumière artificielle à un angle spécifique sous la forme de «piliers» lumineux.

Un drone immortalise une super houle soufflant sur des surfeurs et leur sécurité à Hawaï



LA SÉCURITÉ et des photographes installés sur des scooters des mers à Hawaï ont été surpris par une immense houle samedi dernier alors qu'ils encadraient des surfeurs. Aucun dommage important n'a été causé.

Le 16 janvier dernier, la météo était idéale à Hawaï pour les surfeurs souhaitant prendre les vagues. Afin d'assurer la sécurité des sportifs lors de cette session, plusieurs scooters des mers de la sécurité, à côté des photographes, se sont réunis non loin. Mais soudain, l'assistance a été surprise par une succession de vagues géantes qui a soufflé sur ces amateurs de la mer, les faisant s'envoler dans les airs. Après un court trajet aérien de plusieurs mètres, ils sont revenus sur l'eau.

Un drone a réussi à filmer l'impressionnante scène.

Une vague record

Heureusement, aucun des engins n'est entré en collision avec un autre, et la majorité des participants n'ont pas été blessés. Une personne a néanmoins subi une fracture par compression à la colonne vertébrale, raconte ABC 7.

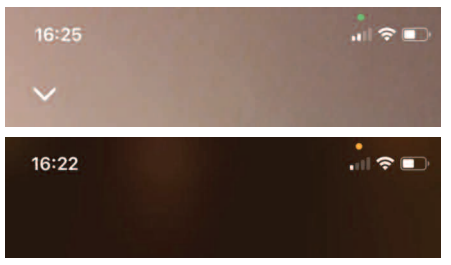
Il s'agit de la plus grosse houle survenue à Hawaï au cours de ces dernières années, qui a frappé la plupart des rivages nord de l'État le samedi 16, précise le média khon2. La hauteur des vagues a atteint environ 13,7 mètres.



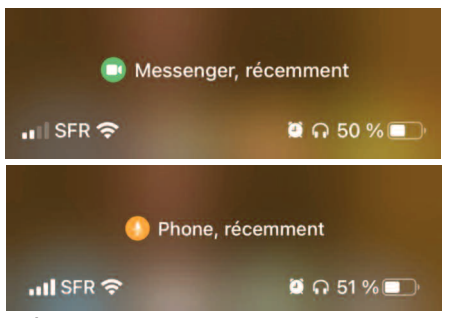
iOS 14.3 : Faites passer un audit de confidentialité à votre iPhone

Sécurité : Le respect de la vie privée est au cœur de iOS 14 et iPadOS 14, et plus encore avec la version 14.3. Pour retrouver le contrôle de votre vie privée, suivez le guide.

Si vous êtes équipés d'un smartphone, alors vous permettez à de nombreux services de vous traquer. Ils pourront non seulement savoir où vous vous situez physiquement, mais aussi ce que vous faites en ligne. Il est aussi possible que vous ayez donné accès sans le savoir à des tiers l'accès à votre micro, à votre caméra ou à votre presse-papiers, ou encore à d'autres fonctionnalités.
C'est pourquoi Apple a travaillé dur pour s'attaquer aux moyens subreptices des applications pour traquer les utilisateurs. iOS 14 est d'ailleurs probablement le système d'exploitation le plus respectueux de la vie privée à ce jour. Et les changements apportés à la version 14.3 le rendent encore plus sûr.

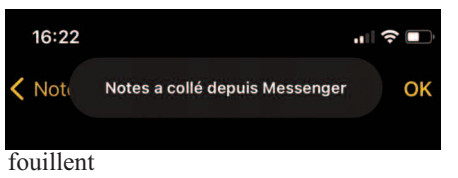


Contrôler l'accès à la caméra et au micro
Les utilisateurs de smartphones sont naturellement préoccupés par le fait que des applications puissent allumer discrètement la caméra ou le micro sans leur consentement. Apple a désormais ajouté une notification sur l'écran à chaque fois qu'une application accède à l'un ou à l'autre. Elle prend la forme d'un point qui apparaît au-dessus de l'indicateur de puissance du signal. Dans le détail : vous verrez un point vert lorsque la caméra est activée (similaire à la LED verte qui s'allume sur les Mac lorsque la caméra est allumée), et un point orange lorsqu'on accède à votre micro.
De plus, dans le centre de contrôle, une ligne indiquant l'application la plus récente qui a accédé à la caméra ou au micro apparaît tout en haut, ce qui est pratique si vous avez vu le point apparaître
et que vous ne savez pas pourquoi.
Ces notifications sont automatiques, et il n'y a aucun moyen de les désactiver.



Limiter l'accès aux photos
Avec iOS 14, plus besoin de donner accès à toutes vos photos, ni même à aucune d'entre elles.
Lorsqu'une application demande pour la première fois l'accès à vos photos, vous avez la possibilité de bloquer l'accès, de donner un accès complet ou d'accéder à des photos sélectionnées. Et si vous changez d'avis, vous pouvez vous rendre sur Réglages > Confidentialité > Photos, puis sélectionner l'application souhaitée pour y apporter des modifications. Vous pouvez également vérifier les autorisations que vous avez déjà accordées à vos applications, et si vous souhaitez modifier ces paramètres.

Eviter l'espionnage du presse-papiers
Lorsque vous copiez ou collez des informations, une notification s'affiche à l'écran sous la forme d'une fenêtre contextuelle. Un moyen simple mais efficace de savoir si des applications



fouillent
dans votre presse-papiers.
Ne pas communiquer votre localisation précise
Il est maintenant possible d'autoriser des applications à accéder à votre localisation sans connaître votre emplacement précis. Ainsi, vous aurez la possibilité d'utiliser les données de localisation sans pour autant donner trop d'informations sur votre emplacement.
Pour certaines applications, il est logique d'avoir accès à votre position précise – les GPS ou applications de navigation, par exemple. Mais pour d'autres, l'intérêt est plus mystérieux pour l'utilisateur. Pour celles-là, il est possible de demander à iOS de leur communiquer des données de localisation moins précises. Pour accéder à ce paramètre, allez dans Réglages > Confidentialité > Services de localisation.
Il faudra ensuite dérouler les applications pour vérifier pour chacune les autorisations concernant votre localisation.

Limiter l'accès au réseau
Une fois iOS 14 ou iPadOS 14 installé, vos applications vont vous demander d'accéder au réseau local.
Certaines ont besoin de cet accès – par exemple pour contrôler des accessoires en bluetooth ou Wi-Fi. Mais pour d'autres – Facebook par exemple – c'est un peu plus flou.
Vous avez maintenant le choix. Et si vous changez d'avis, allez dans Réglages > Confidentialité > Réseau local et modifier les autorisations pour chacune des applications.

Mettre un terme au suivi du Wi-Fi
Votre iPhone peut désormais transmettre une fausse adresse MAC aux routeurs Wi-Fi, ce qui empêche le suivi de votre appareil lors de l'utilisation de connexions réseau. Cette fonction est activée par défaut, et vous pouvez la trouver en allant sur Réglages > Wi-Fi et en cliquant sur le "i" encerclé à côté de "Réseau". Notez que si cette méthode fonctionne bien sur la plupart des réseaux, elle peut poser des problèmes. Par exemple, certains réseaux intelligents sont conçus pour envoyer une notification lorsqu'un nouvel appareil se connecte. Cela peut également perturber le contrôle parental ou les réseaux d'entreprises où les autorisations sont attribuées en fonction de l'adresse MAC (il n'est pas recommandé d'utiliser l'adresse MAC pour l'authentification, mais cela arrive). Si vous avez des problèmes avec certains réseaux Wi-Fi, vous devrez peut-être désactiver cette fonction.

En savoir plus sur les applications que vous installez
Apple oblige les développeurs qui soumettent de nouvelles applications ou des mises à jour à compléter un formulaire complet sur leur politique de confidentialité, en soulignant quelles données sont collectées et comment elles sont utilisées.Pour voir ces informations, allez sur l'App Store, tapez le nom de l'application que vous recherchez, puis faites défiler jusqu'à "Politique de confidentialité de l'application" et cliquez sur "Voir les détails". Attention, certaines pages seront plus courtes et agréables à lire que d'autres :
Il est intéressant de savoir quelles informations les applications que vous avez installées récoltent. Après tout, il s'agit de vos données, et iOS 14 vous en redonne la responsabilité.

Dernières news

KFConsole : Gaming et poulet frit

Technologie : Et s'il était possible d'utiliser la chaleur d'un PC de gaming pour garder son fast-food au chaud ? C'est la question à laquelle tentent de répondre KFC et Cooler Master dans une collaboration pour le moins inattendue.



LE POISSON D'AVRIL n'arrivant pas avant plusieurs mois, et 2020 n'étant pas vraiment l'année rêvée pour un canular élaboré, il se pourrait bien que la console KFC ne soit pas une simple plaisanterie pour gamers accros au poulet frit. Et pourtant, qui peut croire que la collaboration entre la chaîne de fast-food KFC et le fabricant de composants informatiques Cooler Master sur un châssis de PC gaming comprenant une chambre de réchauffement pour la volaille frite est vraiment sérieuse ?

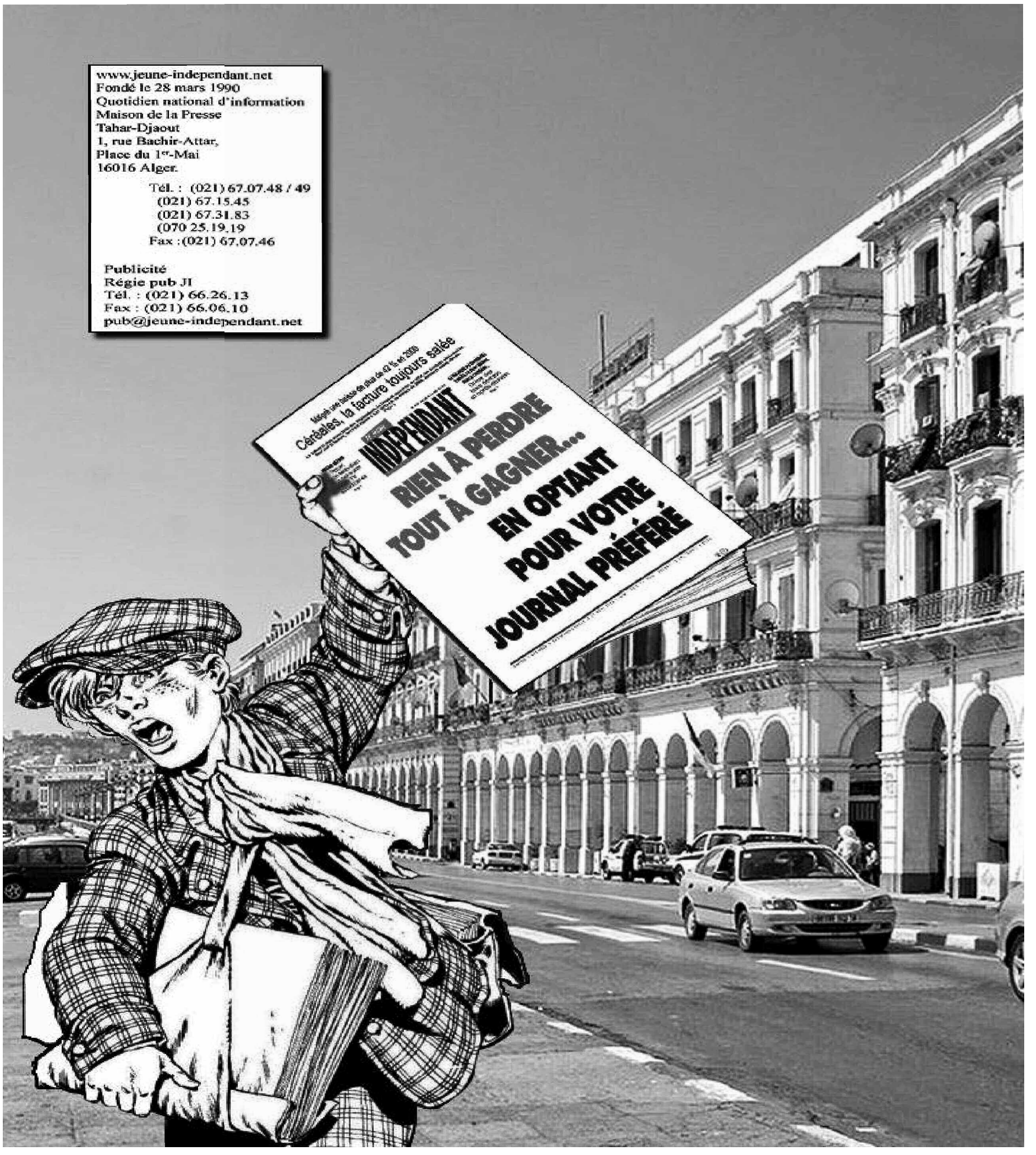
Si le scénario peut sembler incongru, la console KFC a tous les attributs d'un vrai produit, si l'on en croit les déclarations officielles de KFC et Intel, rapportées par CNN et USA Today, ou si l'on consulte la page web dédiée avec des photos et les caractéristiques du produit. Le concept semble avoir été élaboré au début de l'année. KFC l'a évoqué sur Twitter, et il s'inscrit parfaitement dans la stratégie marketing irrévérencieuse de l'entreprise.

Utiliser la chaleur du PC pour réchauffer le poulet
Si la console KFC sort un jour, elle pourrait bien représenter l'utilisation la plus ingénieuse jamais conçue de la chaleur dégagée par les pièces des ordinateurs hautes performances.
Alors que les PC de gaming sont souvent dotés de systèmes de refroidissement élaborés pour éliminer et dissiper la chaleur, afin de garantir des performances élevées continues, ce châssis en forme de bucket KFC –
promet d'utiliser cette chaleur pour garder votre fast-food au chaud dans sa "Chicken Chamber" (chambre à poulet, NDLR). Mais à part ça, qu'apporte la KFConsole ? Basé sur le châssis NC100 de Cooler Master, le boîtier nécessite quelques compromis au niveau des composants, étant donné sa taille et sa forme.
Malgré tout, la machine serait équipée d'un Nuc 9 Extreme Compute Element d'Intel, avec un processeur Intel Core haut de gamme et une carte graphique Asus, ainsi qu'un disque dur SSD Seagate Barracuda PCIe NVMe de 1 To, pour un démarrage rapide.

La console verra-t-elle le jour ?
Tout ce qui manque pour l'instant à la KFConsole, c'est un prix ou une date de sortie. Pour ce type d'annonces, ce n'est pas rare. Mais vu l'étrangeté de l'annonce, le sceptique pourrait arguer que leur absence prouve qu'il s'agit d'un vaporware. Après tout, y a-t-il vraiment une réelle demande pour ce concept dans la communauté des gamers ?
ou le but est-il juste de faire parler sur Twitter ? Il est tout à fait possible que KFC et Cooler Master recule sur le projet en raison d'un « manque de demande », sans jamais avoir besoin de dépasser ce stade virtuel. KFC et Cooler Master joueront-ils les poules mouillées ? L'expression semble toute indiquée, que KFC se lance réellement dans la production de la console ou qu'il se retire du jeu avant sa production.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

TIRAGE
3500 exemplaires

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2021

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.









JEUNE INDEPENDANT







télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Série dramatique (2019 - Italie) — TF1
Doc

21h05 Téléfilm - Téléfilm dramatique — 2
L'enfant que je n'attendais pas

20h50 Téléréalité - Saison 12 — 6
Top chef

21h05 Cinéma - Thriller - 2019 — CANAL+
L'art du mensonge

21h05 Société (2020 - France) — W9
Les routes les plus dangereuses du monde

20h50 Cinéma - Thriller - 2h08min — CINE + FRISSON
Suède - Danemark - 2009
Millénium, le film

21h05 Cinéma - Film d'aventures — 6ter
Etats-Unis - 2007
Benjamin Gates et le livre des secrets

21h00 Cinéma - Comédie dramatique — CINE + PREMIER
Chamboultout

21h15 Magazine de reportages — C8
Enquête sous haute tension

21h00 Cinéma - Film d'horreur - 2018 — CINE CINEMA
L'exorcisme de Hannah Grace

20h50 Cinéma - Film pour la jeunesse — CANAL+ family
France - Belgique - 2020
Le prince oublié

21h05 Culture Infos - 2009 — TMC
Humour
Kev Adams : Voilà voilà

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique (2020 - Grande-Bretagne)
Saison 1 - Épisode 4 - 5 - 6

Two Weeks to Live

Afin de protéger Nicky et Beth, Jay accepte de collaborer avec la police qui tente d'élucider l'affaire concernant le meurtre de Jimmy. Avant repartir vivre avec sa mère, Kim veut réaliser un des souhaits inscrit dans son journal intime et qui lui rappelle les bons moments passés avec son père. Tina décide de l'emmener à la fête foraine en compagnie de Nicky.

23h04

Série de suspense (2018 - Etats-Unis)
Saison 1 - Épisode 7-8

L'aliéniste

Lorsqu'un nouveau corps sans vie est découvert au pied de la statue de la Liberté, la piste indienne semble se préciser, la victime ayant été scalpée. Tandis que Sara se rend à l'hôpital psychiatrique de Blackwell, Kreizler est convoqué chez le puissant homme d'affaires JP Morgan. Il y retrouve monseigneur Potter, qui lui demande de stopper son enquête...

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:09	12:40	15:21	17:45	19:06
CONSTANTINE	06:13	12:45	15:27	17:51	19:12
ALGER	06:28	12:59	15:41	18:04	19:26
OUARGLA	06:13	12:50	15:42	18:05	19:22
CHLEF	06:34	13:06	15:49	18:12	19:33
MOSTAGANEM	06:39	13:11	15:54	18:18	19:38
ORAN	06:41	13:14	15:58	18:21	19:41

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6913 – MERCREDI 10 FÉVRIER 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	17°	5°
Oran	16°	2°
Constantine	15°	-1°
Ouargla	16°	4°

EMIGRATION CLANDESTINE

Entre harga et recherches auprès du Consulat de Tunisie

L'émigration clandestine continue et selon les constats faits quotidiennement, elle n'est pas près de cesser. Hier encore, les gardes-côtes de la façade maritime est ont intercepté 16 harraga, âgés entre 20 et 60 ans, au large de Ras El-Hamra.



Avant-hier, ce sont 13 harraga, âgés de 17 à 40 ans, qui ont été arrêtés sur le même parcours. Cela démontre clairement l'effervescence des candidats à l'émigration clandestine, qui cherchent, même au prix de leur vie, à regagner les côtes italiennes. Si les deux convois ont été «repêchés» par les gardes –côtes, que dire des dizaines d'embarcations à bord desquelles se trouvaient des centaines de personnes, qui n'ont donné aucun signe de vie. En principe, un harraga, une fois arrivé sur l'île de Lampedusa ou de la Sardaigne, donne vite des nouvelles à ses proches. Ce qui n'a pas été le cas pour les centaines, voire les milliers de harraga, disparus. A Annaba, quand un harraga ne se manifeste pas après sa traversée, tout le monde se dirige vers le Consulat de Tunisie pour demander s'il ne se trouvait pas dans une prison tunisienne. Et c'est un véritable casse-tête pour la représentation diplomatique. Hier, encore, les abords du Consulat de Tunisie à Annaba étaient pleins à craquer de parents de harraga. Ils étaient nombreux à tenter de savoir si leurs enfants, portés disparus, étaient entre les mains de la police tunisienne, comme l'affirme les rumeurs. Mais cela est finalement vrai car beaucoup de harraga ont échoué sur les côtes tunisiennes avant d'être livrés aux autorités algériennes. Mais hier, les démarches des parents de harraga n'ont malheureusement trouvé aucune réponse pour la simple raison que le consul de Tunisie s'est limité à ne rien dire à ce sujet, préférant, à travers ses agents consulaires, les orienter vers l'ambassade de Tunisie à Alger pour d'éventuels éclaircissements. Il est vrai que, par le passé, des centaines de harraga ont croupi dans les geôles des prisons tunisiennes après avoir été interrogés par les services de sécurité tunisiens. Pour preuve, le témoignage de leurs familles, qui les ont rencontrés dans les prisons d'El-Ouardia, Tabarka et Bizerte. Un agent des services de sécurité algériens a déclaré au Jeune Indépendant : «C'est la situation sécuritaire de la Tunisie qui rend difficile la situation des harraga. Une fois arrêtés, les harraga sont interrogés car se trouvant en situation irrégulière sur leur territoire. Et puis, l'agent tunisien ne connaît pas l'Algérien. Qui peut lui certifier qu'il ne s'agit pas d'un terroriste ? En général, il faut plusieurs interrogatoires avant de décider de le libérer.» Il a ajouté : «Il arrive que des agents tunisiens ne nous informent pas. Ils acheminent les harraga vers le poste frontalier de Haddada (Souk Ahras) avant de les remettre officiellement aux autorités algériennes.» Par ailleurs, il convient de signaler que les tentatives de harga commencent à s'étendre à partir de la Kabylie, une véritable première après l'interception de 22 harraga sur les côtes ouest de la wilaya de Béjaïa.

Nabil Chaoui

DES MORTS ET DES ARMES SAISIES

Une garnison des FAR attaquée dans le sud du Maroc

C'EST À L'INTÉRIEUR du territoire marocain que les unités militaires sahraouies ont frappé. Une opération spéciale a été menée contre une garnison des forces d'occupation marocaines stationnée dans la région El Ouarkziz, à Agha. Selon un communiqué du ministère de la Défense sahraouie, cité par l'agence de presse SPS, une unité spéciale de l'ALPS a effectué à l'aube de ce lundi, 8 février 2021, une opération contre une garnison de la deuxième unité du régiment 9 blindé des forces marocaines stationnée à Elouarkziz secteur Agha à l'intérieur du Maroc.

Cette opération d'envergure a fait trois morts dont un sous officier du côté marocain et saisi des armes, des documents et des munitions qui se trouvaient dans cette garnison", précise le communiqué n 89, publié lundi soir.

Selon la même source, les unités sahraouie ont occupé cette caserne pendant plusieurs heures, avant de la démolir entièrement. Trois armes ont été récupérées, dont deux kalachnikov et une mitraillette PKT, et des documents personnels des soldats qui ont péri dans cette attaque.

Une autre opération similaire a été menée dans les régions de Lemsamir et Taref Bouhenda secteur de Touizgui à l'intérieur du Maroc.

Ces actions militaires s'ajoutent à d'autres attaques lancées par les unités sahraouies contre les cantonnements et les bases des forces d'occupation marocaines le long du mur des sables, long de 2500 km.

Ces attaques presque quotidiennes ont créé un climat de psychose dans les rangs des FAR, dont le moral est au plus bas.

Rabat s'efforce de dissimuler la guerre ouverte qui se déroule depuis trois mois, imposant le black-out médiatique total sur les morts et les blessés dans les rangs de ses soldats.

Pour les sahraouis, cette opération "démontre que la guerre menée par l'ALPS tout au long du mur de la honte peut être transformée à l'intérieur du Maroc, qui tente de dissimuler la guerre déclenchée depuis presque trois mois".

Mais, la reprise du conflit a été caractérisée par une féroce campagne de répression contre les militants sahraouis dans les territoires occupés. L'affirmation vient de la fondation des droits humains, Nushatta, qui a posté une vidéo sur les réseaux sociaux.

Dans cette vidéo de deux minutes, la fondation Nushatta parle du cas de la militante Sultana Khaya assignée à résidence dans la localité de Boujdour occupée, pendant 11 semaines. Sultana Khaya affirme que la police l'empêche de sortir de chez elle depuis 79 jours. Cette militante a déjà perdue un œil lors d'une agression policière il y a quelques années.

La fondation parle également du militant des droits de l'homme, Bachri BinTalb "agressé lui et ses invités" par la police pendant la célébration de son mariage.

Bachri Bin Talb a été par la suite assignée à résidence. Une façon de le "punir" pour son engagement pour l'indépendance du Sahara occidental, affirme la fondation.

Cette Fondation créée en 2013 effectue un suivi régulier de la situation des droits humains dans les territoires occupés du Sahara occidental. En décembre dernier, elle a présenté un rapport sur la situation dans les villes sahraouies.

Le document mis au point, en collaboration avec le Comité norvégien de soutien pour le Sahara occidental et l'organisation espagnole de défense des droits de l'Homme (Nomads), souligne notamment que des journalistes et défenseurs des droits humains sahraouis font l'objet d'"une campagne massive d'intimidation et de harcèlement".

D'autre part, le rapport fait état de l'arrestation, jusqu'au mois de décembre, de plus de 35 jeunes sahraouis, le plus jeune étant âgé de 12 ans et la plupart d'entre eux ayant entre 16 et 17 ans.

Mohamed Kouini

BLIDA

Plantation d'arbres menacés d'extinction dans l'Atlas blidéen

RÉCEMMENT, la conservation des forêts de la wilaya de Blida, et dans le cadre de la préservation de la diversité biologique, a entrepris une initiative très louable qui se résume en la plantation expérimentale de trois espèces d'arbres rares menacées d'extinction, au niveau de la région de 'Chréa' dans l'Atlas blidéen.

Selon les informations en charge de la conservation des forêts de Blida, dans le cadre des mesures visant à préserver les arbres menacés qui rencontrent des difficultés de régénération et de reproduction naturelle, la conservation a pris l'initiative, à titre expérimental, d'en planter trois rares espèce forestière au niveau des monts de Chréa.

Ces derniers sont rare en Algérie, tel le '' Genévrier à vapeurs'' que l'on ne trouve que dans la région des Aurès, et menacée d'extinction en raison de la difficulté de sa reproduction naturelle, le «sapin de numidie», espèce spécifique qu'on peut trouver dans les monts des '' Babour'' dans la wilaya de Sétif. Les très rares «pins noirs» ont également été plantés en Algérie, qui se limitent aux hauteurs des montagnes de Djurdjura, qui sont également menacées d'extinction en raison de la difficulté de leur régénération naturelle, selon le même orateur.

La même porte-parole a ajouté que les trois types ont fait l'objet d'expériences et de recherches. Dans le but de les aider à se multiplier; L'expérimentation de la culture de «Genévrier à vapeur» a été réalisée au laboratoire des ressources génétiques et biotechnologie de l'École nationale supérieure d'agriculture d'El Harrach (Alger), et les plants de «sapin de numidie» ont été produits dans la pépinière de la conservation forestier de la wilaya de Sétif, tandis que les plants de «pin noir» ont été produits au niveau de l'institut national de recherche forestière de la station de Tizi Ouzou.

Notant que ce processus vise à préserver la présence de ces types d'arbres en dehors de leur habitat naturel, afin de soutenir la durabilité de ces espèces qui sont considérées parmi les ressources biologiques en général, et les forêts en particulier, ajoutant que ce processus inclura d'autres espèces rares menacées d'extinction.

T. Bouhamidi